

Projet scientifique du Centre d'Étude des Mouvements Sociaux (CEMS/EHESS-CNRS-INSERM)

Projet scientifique du CEMS (2018-2022) : En quête de démocratie	1
I. Introduction	1
Le clair et l'obscur	1
Théorie et enquête	2
Être et devoir-être	2
II. Lignes d'enquête et d'analyse	2
II.1. « Vivre, participer, expérimenter »	2
Contextes d'expérience, milieux de vie et histoires de vie.....	3
Décrire des expériences : passivité, activité, réflexivité.....	3
Personal is politics : telle est la question.....	4
Qu'est-ce qui est « politique » ? Qu'est-ce qu'un « processus de politisation » ?.....	4
Politique de la vie quotidienne, représentation et expertise	5
Capabilités et empowerment	6
II.2. « Problématiser, publiciser, médiatiser »,.....	7
La référence forte à une sociologie des problèmes publics	7
Problématisation	8
Publicisation	9
Médiatisation.....	9
II.3. « Se mobiliser, protester, revendiquer ».....	11
Sociologie compréhensive / anthropologie interprétative des mouvements sociaux.....	11
Le travail du sens : identités, droits, mémoires	12
Des rassemblements en coprésence aux réseaux de mobilisation.....	14
Communs / Publics ?.....	15
II.4. « Évaluer, gouverner, instituer »	16
Prendre en compte le public	16
Opérations de valuation.....	17
Agencements matériels.....	18
Critique du capitalisme, démocratisation des institutions	19
III. Axes de recherche	20
III.1. AXE 1. Histoires, théories et pratiques de l'enquête.....	20
Enquête et ethnographie	20
Histoire des sciences sociales.....	23
Rapport entre enquête philosophique et enquête en sciences sociales.....	23
III.2. AXE 2 Mobilisations collectives et problèmes publics.....	25
Doctorant-e-s.....	28
III.3. AXE 3. Technosciences, Économies, Infrastructures.....	29
III.4. AXE 4. Risques, violences et réparation	32

PROJET SCIENTIFIQUE DU CEMS (2018-2022) : EN QUÊTE DE DEMOCRATIE

I. Introduction

Aujourd'hui, le CEMS occupe une place originale dans le paysage des sciences sociales et politiques tant par sa focalisation sur la thématique de la démocratie que par les façons qu'il a développées pour enquêter sur elle, la décrire et l'analyser. Il déploie des enquêtes sur des *mobilisations collectives*, en phase avec le concept de « mouvements sociaux » qui a donné son nom au CEMS, et développe de nouvelles perspectives, distinctes de celles qui prévalent dans la recherche francophone et internationale. Il a inventé une sociologie des *problèmes publics*, en suivant l'arc qui va de l'expérience des citoyens ordinaires aux *dispositifs d'action publique*, en passant par les configurations médiatiques – presse, télévision ou internet. Le CEMS est en prise sur de multiples *controverses publiques* qui agitent le monde social – erreurs médicales, revendications de genre, risques industriels (nucléaire, chimique), contestation de grands projets ou montées d'une politique populiste. Il a traité de nombreuses affaires nominales – nuage de doxine de Seveso, affaire d'inceste de Nelly G., affaire Persépolis en Tunisie et affaire Daoud. Il suit des *expérimentations socio-écologiques*, tant à l'échelle microsociologique de communautés locales qu'à celle des mouvements transnationaux de permaculture, du biorégionalisme et des écovillages. Il interroge la fabrique de nouvelles formes de démocratie fondée sur des « *démos* » et enquête sur des formes de participation politique, et le type de perversions qui peuvent s'introduire dans la délibération publique. Il examine les nouvelles configurations d'acteurs privés et publics qui s'organisent au travers des formats de la *financiarisation*, de la mise en visibilité d'*actifs ou de patrimoines immatériels*, ou encore de la création de « *communs* ». Et il entretient, comme il l'a toujours fait, une proximité avec des démarches innovantes en théorie morale et politique – que ce soit en lien avec le Fonds Paul Ricœur, l'Institut de recherche sociale à Francfort, les Centers of John Dewey Studies ou les réseaux pragmatistes européens ou nord-américains.

Avant de rentrer plus avant dans le détail, il est important de souligner trois tensions qui travaillent les visions de la démocratie au sein du CEMS.

Le clair et l'obscur

Chacun de ses terrains de recherche prend en compte des aspects positifs autant que négatifs de la démocratie. L'attention porte sur des moments d'expérimentation et d'innovation, émanant d'organisations non gouvernementales et de mouvements sociaux, mais d'entreprises privées, d'agences administratives ou d'établissements publics. Toute une partie de nos recherches est guidée par une espèce de « méliorisme » qui nous pousse à déceler un champ du possible dans l'existant et à repérer des expériences qui nous semblent particulièrement prometteuses ou fécondes. Mais au revers de cette vision optimiste, se dessine une face plus noire de la démocratie. Quelles sont les expériences et activités qui attestent de la crise, des insuffisances ou même des pathologies de la démocratie ? Quelles dynamiques propres aux États et aux capitalismes contemporains conduisent à des transformations sociales, politiques, légales et institutionnelles qui peuvent conduire à affaiblir des acquis démocratiques et se traduire par des tendances lourdes, par exemple en matière de financiarisation et de sécurisation ? Quels dispositifs de contrôle, de discipline, de gouvernementalité, de manipulation ou de répression se mettent en place de la part de puissances publiques ou privées ? Et comment l'expression de troubles, quand elle ne trouve plus de médiations représentatives et institutionnelles, peut-elle virer à des formes de démoralisation collective, de dépression ou de paranoïa, rompre la confiance des citoyens les uns pour les autres et envers

leurs institutions et conduire à la recherche de solutions nationalistes, xénophobes et autoritaires ?

Théorie et enquête

Tout en étant centré sur la sociologie comme discipline, le CEMS a toujours abrité des chercheurs de plusieurs disciplines – philosophie, anthropologie, histoire, science politique. Il a entretenu une relation particulière avec la pensée politique de Lefort, Habermas, Arendt ou Dewey, et a été à l'origine de l'introduction de la phénoménologie, de l'herméneutique et du pragmatisme en sciences sociales – courant pour lesquels il reste un laboratoire de référence. Il a par ailleurs produit un grand nombre d'hypothèses analytiques, fondées sur l'enquête empirique et participé à un certain nombre de controverses théoriques en sciences sociales. Si les chercheurs au CEMS sont nombreux à s'intéresser à la philosophie morale et politique, ou ont eu une activité théorique intense dans l'espace des sciences sociales, ils ont toujours combiné cet intérêt pour la philosophie et pour la théorie avec l'affirmation d'un primat de l'enquête. Cela s'est traduit par diverses innovations au cours des années dans les domaines de l'intervention sociologique, du récit de vie, de l'analyse de discours, de l'écologie humaine, de l'ethnométhodologie, de l'ethnocomptabilité, de l'ethnographie juridique et de l'ethnographie politique – redoublées par un travail conséquent d'histoire de l'enquête (Chicago, Le Play, *fieldwork*...). Loin de s'en tenir à de la « science normale », le CEMS est inventif dans ses programmes d'enquête et en infère de nouvelles propositions pour comprendre les situations sociales.

Être et devoir-être

Enfin, ces questions empiriques, qui portent sur la façon dont les acteurs eux-mêmes distinguent des biens et des maux publics et qui a donné lieu à différents travaux en sociologie des valuations et des jugements, se confrontent avec des postures plus normatives d'autres membres du CEMS. Une fois que l'on a accepté le diagnostic du développement d'une société de problèmes publics et de mobilisations collectives, pour le meilleur et pour le pire, la question devient la suivante : peut-on se donner des critères de différenciation entre des luttes pour le droit, la vérité et la liberté, qui respectent des critères d'inclusion, de pluralisme et de conflit et des luttes qui promeuvent la haine de l'autre, le désir de pouvoir fort, le fantasme de conspiration ou la fascination pour la violence ? Certain-e-s chercheur-e-s franchissent cette ligne et élaborent une réflexion sur le pouvoir-être et le devoir-être de la démocratie en général, d'autres restent en-deçà et s'en tiennent au compte rendu des exigences et des dilemmes normatifs dans la vie des enquêté-e-s. Mais l'une des caractéristiques de la relation entre philosophie morale, juridique et politique et enquête de sciences sociales et politiques au CEMS est que cette tension conduit les plus empiristes à poser de nouvelles questions sur leurs terrains ou dans leurs archives, tandis que les plus philosophes enrichissent des problématiques plus générales en puisant dans les enquêtes menées par leurs collègues.

II. Lignes d'enquête et d'analyse

Le projet du CEMS se décline en quatre lignes d'enquête et d'analyse

II.1. « Vivre, participer, expérimenter »

L'entrée par la notion d'« expérience » a toujours été centrale au CEMS. À l'origine, au début des années 1980, elle renvoyait essentiellement aux apports de Lefort à la pensée de la démocratie et de Touraine à la sociologie des mouvements sociaux. Puis la notion d'expérience a été enrichie par la rencontre des phénoménologies de Schütz, Arendt ou Patočka et des herméneutiques de Gadamer, Koselleck et Ricœur. Elle a aussi été retravaillée à l'épreuve des

sociologies de Garfinkel ou de Goffman comme une modalité d'engagement dans des situations de coprésence. Elle a gagné en consistance au fil des débats de la collection Raisons Pratiques autour de la place des objets dans l'action, des travaux sur la pluralité des régimes d'engagement et des recherches sur l'enquête sociale et l'enquête en sciences sociales. Enfin, la lecture des auteurs pragmatistes à partir des années 1990 a fini par rajouter une dimension supplémentaire à ce parcours, en éclairant en particulier les dimensions de l'expérience comme affectivité, enquête ou expérimentation et en invitant à enquêter sur les procès de problématisation et de publicisation de l'expérience. Outre ce parcours philosophique, le CEMS a enquêté sur des objets empiriques sur ces questions et a produit un corpus de savoirs théoriques, provenant du recueil de données sur des terrains, par des entretiens et dans des archives et de leur analyse par les différentes méthodes mises au point par les chercheurs. Ces différents travaux se croisent pour produire de nouvelles visions de la démocratie comme mode d'organisation de l'expérience, qui se décline jusque dans les activités les plus anodines de la vie quotidienne et qui se donne à décrire et à analyser par différentes méthodes de sciences sociales.

Contextes d'expérience, milieux de vie et histoires de vie

En démocratie, la politique est affaire d'organisation des expériences. Que faut-il entendre par là ? Quand nous menons une enquête pour essayer de comprendre ce qui se passe sur un site de protestation collective ou au moment d'une campagne électorale, à propos de la diffusion d'une affaire médiatique ou de la découverte d'une maladie professionnelle, lors d'une audience pénale à un procès ou en suivant la réception d'un feuilleton télévisé, nous partons des *contextes d'expérience* des personnes – de la façon dont elles sont impliquées, à titre individuel ou collectif, dans des activités en situation et dont elles font sens de cette implication.

Mais nous suivons également ces personnes, si possible, en les accompagnant au jour le jour, et en transcrivant dans nos journaux de terrain ce qu'elles font et comment elles font sens de ce qu'elles font : comment elles revendiquent la défense d'un bout de terre où doit être construit un aéroport, comment elles sont affectées par des plaidoyers des différentes parties au tribunal, comment elles se reconnaissent dans les diagnostics et les promesses du Front national, comment elles participent à l'élaboration des intrigues d'une *telenovela* dans leur salon, comment la prolifération d'algues vertes sur les plages conduit à la prise de conscience d'un problème écologique, ou à l'inverse, comment un inceste dans un village peut ne pas susciter de scandales auprès des habitants, comment l'épreuve de maladies professionnelles peut ne pas se traduire en revendications chez des agriculteurs...

Ces enquêtes sur des *milieux de vie* peuvent aller de pair avec des enquêtes sur des *histoires de vie*, en rassemblant toute une documentation sur ces personnes, sur les situations qu'elles ont traversées et sur les traces de leurs actions, et en les confrontant avec les récits qu'elles font elles-mêmes de leurs propres parcours, tissant prospectivement et rétrospectivement des histoires. Dans la prise en compte de ces milieux de vie et de ces histoires de vie, l'attention portée aux appuis et repères qui sont coproduits ou activés par les acteurs pour configurer leur expérience et la transmettre dans l'espace et dans le temps permet de faire le lien entre expérience, constitution de cultures partagées, même si plurielles et conflictuelles, et historicité des actions, à travers la reprise et la sédimentation de ces cultures.

Décrire des expériences : passivité, activité, réflexivité

Ce travail ethnographique et biographique fait émerger une série de modalités d'expérience que l'on appréhende d'ordinaire sous les catégories des affectivités, des évaluations, des mémoires, des imaginaires ou des projets. La politique n'est donc pas traitée uniquement à partir de discours publics ou de lectures institutionnelles, elle n'est pas restituée simplement à partir de représentations collectives ou de systèmes idéologiques : elle est étudiée à partir de ce

que des personnes font, ressentent, rêvent, se souviennent, projettent, expliquent, interprètent, jugent, observent, testent, discutent, critiquent, dénoncent, revendiquent, et ainsi de suite, dans la vie quotidienne.

Cela va de pair avec une attention extrême aux discours qui sont utilisés, aux catégories qui organisent l'expérience des situations et aux différentes activités de description, témoignage, comptage, conversation, enquête, expérimentation, et ainsi de suite, qui nous donnent accès à ce que vivent les personnes et à la façon dont elles aménagent le monde social. Une attention particulière est portée aux modalités de compréhension et d'évaluation les plus élémentaires par des personnes – qui peuvent s'engager dans des situations comme membres d'une famille, habitantes, voisines, travailleuses, passantes, citoyennes, web-navigatrices, consommatrices, etc. – de ce qu'elles vivent et de ce qu'elles font.

Qu'est-ce qui compte pour elles – comment le comptent-elles ou en rendent-elles compte ? Comment cet enracinement réflexif dans des activités pratiques (cultiver, bâtir, fabriquer, éduquer, discuter, cuisiner, s'associer, prier, militer...) est-il porteur de nouvelles formes, individuelles et collectives, d'interrogation, d'expérimentation et de participation ? En quoi le rapport le plus élémentaire au monde, à soi et à autrui est-il porteur d'un sens démocratique et engage-t-il la chose commune / publique ?

Personal is politics : telle est la question

Tout ce qui se passe dans la *Lebenswelt*, cependant, n'est pas d'emblée politique. L'une des interrogations centrales au CEMS est de saisir, depuis le point de vue des enquêté-e-s, ce qui relève de l'intime, du privé, du commun ou du public et la façon dont des expériences ou des activités sont éprouvées ou qualifiées dans tel ou tel registre. Le « personnel » et le « politique » ne sont pas donnés à l'avance : l'enquête se focalise sur les moments de trouble, de dispute et de désaccord concernant ces frontières (croisement avec *Mobiliser, protester, revendiquer*), ainsi que sur leur mise à l'épreuve. Elle décrit en particulier comment un processus de politisation peut s'enclencher moyennant des pratiques d'ironie, de résistance, de critique ou de contestation à la lisière et au cœur même des institutions (croisement avec *Évaluer, gouverner, instituer*).

Qu'est-ce qui est « politique » ? Qu'est-ce qu'un « processus de politisation » ?

Il s'agit ici de poursuivre le travail de réflexion sur l'expérience de la vie de tous les jours qui avait été engagé, en particulier par les féministes et les écologistes, et qui a contribué à décroiser les sphères de la vie domestique, de la vie professionnelle et de la vie politique ; sans pour autant affirmer de l'extérieur, pour des raisons théoriques ou militantes, que tout est politique. Il s'agit au contraire de considérer ces revendications comme des objets d'étude à part entière, et en parallèle, d'examiner les modalités de continuité et de discontinuité entre ces différents domaines d'expérience – et d'autres encore, comme celui de la consommation, de l'éducation, de la santé... C'est là une des constantes du CEMS depuis sa création : se donner les moyens de rendre compte de la façon dont des processus de sensibilisation, de concernement ou de mobilisation émergent et redessinent les cartes de l'expérience, en particulier les frontières du vrai et du faux, du bien et du mal, de l'autorisé et de l'interdit, du légitime et de l'illégitime, du légal et de l'illégal, du droit et du tort... Ces frontières sont mouvantes et subtiles, changeantes dans le moyen terme comme dans des micro-cours d'action, et les méthodes d'enquête n'ont cessé de s'affiner pour les décrire. Les chercheur-e-s au CEMS recourent déjà et comptent développer le recours à une démarche comparative entre différentes collectivités politiques, relevant d'une pluralité d'aires culturelles ou de périodes historiques, misant sur l'histoire et l'anthropologie.

On peut en prendre pour exemple l'ethnographie redoublée de l'ethnocomptabilité d'une famille de Marocains installés en Andalousie. Cette enquête montre quels sont les réseaux de relations interpersonnelles de cette famille, comment elle équilibre ses ressources et ses dépenses, de quelle façon elle s'engage dans de multiples activités qui peuvent être lucratives autant que ludiques en relation à des formes de sociabilité... et corrélativement, cette anthropologie de la valuation fait comprendre le sens de la fréquentation de la mosquée par le père de famille, garant d'une communauté de solidarité sociale et de soutien moral, de résistance contre l'alcool, de conseil pour l'éducation des enfants ou de discussion de questions politiques, ou le sens de la fréquentation par la mère du groupe de femmes du parc, « syndicat informel d'épouses », dont les conversations font circuler les nouvelles, fournissent de bons plans de consommation ou de boulot, ou donnent des recettes pour résoudre des difficultés administratives, au bout du compte, aident à l'émancipation de ces femmes. La politique resituée pas à pas, dans l'intimité du gré à gré, au jour le jour.

De fait, le travail d'enseignement, de formation et de réflexion mené depuis les années 1980 sur l'ethnographie, l'ethnométhodologie ou l'ethnocomptabilité, mais aussi sur l'analyse de discours, la sémiotique de l'action, l'herméneutique de la mémoire ou la microanalyse de l'affectivité, se traduit par un éventail de cheminements d'enquête d'une grande richesse. Les formes d'expérience sont saisies par ces multiples approches, à différentes échelles, et elles permettent, au-delà des généralités sur le rapport entre privé et public, personnel et politique, de montrer comment ces expériences se partagent et se transforment, se combinent parfois, basculent les unes dans les autres – finalement, comment les macro-enjeux politiques se jouent à une *échelle micro-, sinon nano-analytique*. Ces expériences ne sont pas seulement une fenêtre ouverte sur un niveau pré-politique ou infra-politique de la résistance ou du consentement, de la sensibilité aux SDF dans la rue ou de la riposte à des situations vécues comme sexistes, racistes ou âgistes. Elles sont aussi ce qui fait l'étoffe de la vie politique officielle, électorale ou institutionnelle. La micro-analyse de la civilité, de la citadinité et de la citoyenneté ordinaires est indispensable pour comprendre comment se fixent des enjeux de conflit et se composent des publics, qui vote pour qui et qui se mobilise pour quoi, comment les lois sont promulguées et les politiques publiques appliquées, ce qui fait la légitimité des gouvernants, de leurs mesures et de leurs actions. *La micro-politique des formes de l'expérience ordinaire est une politique à part entière.*

Politique de la vie quotidienne, représentation et expertise

Une hypothèse de travail qui prend toujours plus d'importance au CEMS est, dans la lignée de Mead et de Dewey, celle de *l'expérience comme enquête, expérimentation et discussion*. Un certain nombre de recherches s'intéressent aux processus les plus ancrés dans la vie intime, par exemple les débats autour des techniques et des pratiques d'obstétrique et des processus de médicalisation de l'accouchement : ce qui paraissait naturalisé à l'hôpital est d'un coup questionné à partir de l'expérience vécue des femmes. Parfois, si l'on pense à la dynamique de diffusion de la permaculture ou aux controverses écologiques autour du nucléaire, ces recherches se déploient sur le temps long de l'examen des termes du débat, de la reconstruction de chaînes de causes et de conséquences sur des dizaines et de centaines d'années, de l'anticipation de processus conformes ou contraires à ce qu'elles croient être le bien commun et de la circulation de modes de raisonnement qui recadrent les choses de la vie quotidienne. D'autres enquêtes repèrent des situations où des groupes de personnes sortent de leurs routines pour s'indigner et protester, s'associent pour faire valoir leurs droits, leurs intérêts ou leurs identités, trouvent des modalités de dénonciation et de revendication collective pour se faire entendre des acteurs institutionnels. La question de l'expérience publique est indissociable de celle d'une *politique de la vie quotidienne* et de celle d'une *politique de la société civile*.

Bien entendu, dans un tel cadre, la question se pose du *rapport aux élus et aux experts* tout comme des voies à suivre pour atteindre des objectifs ou réaliser des valeurs. Quelles sont les modalités de constitution d'une expérience collective et quels opérateurs d'expression, de traduction et de représentation cette expérience collective se donne-t-elle pour avoir une portée publique ? Quelles relations de confiance et de défiance peut-on observer avec des médiateurs – il peut s'agir d'ingénieur-e-s, d'avoca-te-s, de politicien-ne-s, de journalistes, de clercs, d'associatifs, de fonctionnaires, et même de sociologues ? En contrepoint des modèles disponibles sur les mouvements sociaux, sur la démocratie délibérative ou sur la participation politique, quels outils peut-on élaborer pour repérer les transformations de l'expérience des relations raciales ou des relations de genre, des pratiques de consommation ou des militantismes du web, des manières d'éduquer les enfants ou de donner des soins de santé ? Et *a contrario*, comment certaines entreprises privées ou politiques publiques continuent-elles de proposer des biens et des services qui court-circuitent complètement ces dynamiques d'invention collective ?

Capabilités et empowerment

Toutes ces formes d'expérience entretiennent des relations complexes avec les médias, les expert-e-s civils ou politiques, les artistes et les industries culturelles, les journalistes, mais aussi les chercheur-e-s en sciences sociales – toutes sortes d'opérateurs du discours public. Ceux et celles qui font ces expériences, qui enquêtent et expérimentent, qui imaginent et qui discutent, qui s'associent et projettent des alternatives trouvent parfois une résonance et une vérité dans ces discours publics et se les réapproprient ou au contraire, ils et elles ont le sentiment d'une trahison et d'un mensonge, d'une déconnexion entre leurs vies et les types de représentations qui en sont données, et les rejettent.

Il y a là tout un chantier sur le type d'environnements, d'institutions et de dispositifs, de discours publics (et d'expressions imagées ou symboliques, d'actions rhétoriques ou narratives) qui offrent aux personnes l'opportunité de gagner en autonomie individuelle et collective et d'accroître leur capacité d'avoir une prise sur leur propre vie, leurs corps et leurs biens, leurs environnements et leurs projets ; ou au contraire, tout ce qui, dans cette exposition et cette réception, les empêche de faire entendre leur voix, étouffe leur capacité à produire leurs propres définitions et analyses de situation, à formuler leurs propres critiques, dénonciations et revendications, et au bout du compte, les coupe de leurs affects, de leur désir et de leur imagination, et les prive de leur puissance d'action.

La question de l'expérience est indissociable de celle du développement du pouvoir d'agir que l'on a appelé *empowerment* – à savoir de la croissance de nos *capabilités* à concevoir et réaliser nos propres projets de vie, à disposer des ressources et des appuis matériels, institutionnels ou conventionnels à cette fin, à décider en toute liberté dans un milieu de vie pluraliste ce qui relève du bien-être, pour soi ou pour des groupes dont on se sent membre. Comment le travail sur l'expérience qui se fait dans des « publics » augmente-t-il nos chances de liberté et de bonheur ? Comment la création de « *communs* » permet-elle de dépasser des logiques strictement instrumentales ou économiques ou au contraire des logiques technocratiques ou bureaucratiques et invite-t-elle à une quête d'autonomie individuelle et collective ? Quels critères permettent de distinguer entre dispositifs du droit et de la gestion, du travail ou de la consommation, de l'information ou de la connaissance, de la santé ou de la pédagogie qui sont capacitants ou incapacitants ? Inversement, comment ce discours de l'*empowerment* est-il devenu une espèce d'idéologie de nombreuses organisations non-gouvernementales et internationales ainsi que d'agences d'aide à des personnes vulnérables – personnes en situation de handicap, chômeurs, SDF... ? Comment l'injonction à participer et à être responsable a-t-elle pu se transformer en technique de gouvernement ou de discipline ?

II.2. « Problématiser, publiciser, médiatiser »,

Dans certains cas, cependant, des groupes de personnes et d'organisations sont interpellés par des situations problématiques qu'il leur faut comprendre, identifier, définir, expliquer et dont il leur faut maîtriser les conséquences perçues et évaluées comme indésirables. L'espèce de collectivité qui se forme et qui a souvent une portée politique occupe une place particulière dans les enquêtes du CEMS. Dewey l'appelait un « public ». On distingue d'ordinaire les démocraties en fonction de leurs institutions politiques, administratives et juridiques. Pourtant, la vie de la démocratie ne se réduit pas à sa constitution et à ses lois, à l'organisation de son gouvernement, au fonctionnement de son parlement ou aux droits de participation dont bénéficient ses citoyen-ne-s – si importants soient tous ces éléments. D'autres chercheur-e-s se réfèrent à la « société civile » et à la « société politique » comme contrepoint de l'État, ou distinguent avec Habermas des zones intermédiaires qu'ils/elles qualifient d'espaces publics, où prennent place des discussions civiques et où se déploient les mouvements sociaux. Nous nous plaçons de ce point de vue avec quelques déplacements. Tout d'abord, nous prenons ces thèmes de la « société civile » (omniprésent au début des années 1990) et de l'« espace public » comme des thèmes plus que des ressources d'enquête. Ce sont des catégories qui organisent l'expérience des acteurs plus que des catégories d'analyse. Ensuite, en nous inspirant de la réflexion pragmatiste sur des « publics », nous sortons des frontières d'un « espace » ou d'une « sphère ». Nous enquêtons sur une démocratie centrée sur des problèmes (*problem-focused democracy*) et partons de là pour accompagner les opérations et les processus à travers lesquels une société se fait en prenant ses problèmes à bras-le-corps. Enfin, cette démarche n'est pas simple politiquement. Les dynamiques de problématisation, de publicisation et de médiatisation sont pré-articulées par de puissants schémas culturels, traversées par des mouvements d'opinion et contrôlées par des groupes d'intérêt qu'il s'agit de décrire. Des partis et des syndicats, des fédérations associatives et des groupes patronaux, des « corps constitués » et des réseaux d'influence, des cercles de réflexion, des *think tanks*, des fondations privées, des clubs politiques et des intellectuel-le-s organiques remplissent une fonction de fabricant-e-s et de leaders d'opinion.

La référence forte à une sociologie des problèmes publics

La voie que nous explorons prend appui sur la sociologie des problèmes publics – par où il faut entendre la référence à la tradition nord-américaine de sociologie des problèmes sociaux relue à travers John Dewey et Joseph Gusfield, que le CEMS a contribué à faire connaître en France. Nous partons de l'idée qu'une collectivité politique pourrait être caractérisée par les problèmes qu'elle se pose, par la manière dont elle les définit et les formule et par les opérations qu'elle accomplit pour élaborer des réponses susceptibles d'y faire face. Ces manières de faire et de penser sont mises en œuvre jour après jour, à tel point que celles et ceux qui les accomplissent finissent par ne plus leur prêter attention et les tiennent pour acquises. Pourtant, ce sont elles qui ouvrent des horizons possibles et qui ferment d'autres perspectives, ce sont elles qui articulent l'expérience publique que nous avons du monde et elles encore qui marquent la différence entre ce qui est pensable, crédible, imaginable, justifiable et ce qui ne l'est pas.

L'enquête de science sociale peut se donner pour tâche de documenter ces manières de faire et de penser. Dans cette perspective, l'enquête se porte non seulement sur les formes de raisonnement qui prévalent et qui s'expriment de façon ordinaire dans une collectivité, et auxquelles ses membres adhèrent naturellement, mais elle va également observer *comment certaines situations sont problématisées, publicisées et médiatisées*. De façon intéressante, cette façon de procéder dépasse un certain positivisme dans l'étude de l'espace public, de la société civile et de la société politique. Si on devait aligner une série d'adjectifs, on pourrait dire que c'est une démarche processuelle, relationnelle, contextuelle, comparative, en prise sur des

activités de définition et de résolution de problèmes. Bien entendu, cette perspective s'est développée corrélativement à l'intérêt pour le pragmatisme d'un bon nombre de chercheur-e-s du CEMS, qui ont fondé une association Pragmata : le laboratoire est progressivement devenu l'un des principaux centres de développement du lien entre pragmatisme et sciences sociales. Mais elle a également d'autres sources pour certains d'entre nous.

De nombreux croisements ont été faits avec des modes d'analyse du discours, des imageries et des argumentations – allant de l'analyse conversationnelle et de la socio-sémiotique à la dramaturgie et à la rhétorique, en passant par la sémantique historique et l'analyse de régimes argumentatifs, et jusqu'à l'analyse critique du discours (KDA) – qui ont permis d'enrichir la conception des cultures publiques. La prise en compte de technologies de médiatisation et de la « webosphère » avec les nouveaux formats de publicisation qu'elle a engendrés (Facebook, blogosphère, tweetosphère), qui ont des vertus d'information, de participation et d'émancipation (Web participatif, journalismes de contre-information, réseaux civiques transnationaux...), mais tout autant, un nouveau pouvoir de propagande, d'intoxication et de désinformation, de mensonge organisé, de fabrique d'ignorance, de divulgation de rumeurs, de discrédit de personnages et de diffusion d'idéologies politiques. La question de la publicité se pose différemment sur ce terrain de batailles géopolitiques, économiques, diplomatiques...

Problématisation

Dès son origine, le CEMS a promu l'étude des mouvements sociaux qui, aux marges de la politique institutionnelle, s'organisaient pour dénoncer le caractère problématique de la situation des femmes, de la production d'énergie nucléaire, du traitement réservé aux malades mentaux, de la vie des jeunes réduits à galérer, de l'accès au logement pour des catégories précarisées, et ainsi de suite. Comment la démocratie se fait-elle, en-deçà de sa constitution juridique, institutionnelle et administrative et de sa représentation médiatique, judiciaire et politique, en remettant en question des formes de vie, en inventant de nouvelles mœurs, en déplaçant des rapports d'asymétrie, d'exploitation et de domination ? Comment émergent de nouveaux problèmes dans une collectivité, moyennant des critiques et des mobilisations, des dénonciations ou des revendications qui problématifient ce qui était jusque-là tenu comme allant de soi et restait non-questionné ? Peut-on retracer les activités, les actions et les interactions au cours desquelles des problèmes sont repérés, énoncés, documentés, mis en forme et mis en mots, de manière à capturer l'attention publique, à susciter la formation d'une opinion publique et à appeler l'engagement d'une action publique ?

Pour rendre compte de ces multiples activités au cours desquelles un problème est identifié et défini, présenté dans des drames, des arguments et des récits qui le rendent sensible, nos enquêtes se déploient dans plusieurs arènes. Un travail ethnographique peut s'avérer indispensable pour observer les manifestations de rue, les assemblées militantes, les réunions de quartier, les conférences de rédaction, les négociations officielles ou les audiences judiciaires au cours desquelles les protagonistes d'un problème s'interpellent, débattent, se confrontent, échangent ou coopèrent. Des méthodes d'analyse de discours et de sémiotique sont également nécessaires pour élucider les documents, écrits, sonores et visuels que les parties prenantes au conflit produisent et diffusent pour donner une forme tangible à leur perspective sur la situation. En outre, les recherches que nous avons menées au CEMS nous ont progressivement convaincus que la manière dont des problèmes/enjeux/questions (*issues*) sont formulés, revêtent un intérêt public et deviennent des foyers d'attention publique, est indissociable de la manière dont se composent les collectifs sensibilisés, concernés ou mobilisés à leur propos. Autrement dit, la *problématisation* d'une situation ne peut pas être analysée indépendamment de sa *publicisation* – le double fait qu'elle est rendue visible et audible, donc publique, et qu'elle constitue corrélativement un public enquêtant, délibérant, expérimentant qui s'y rapporte.

Nos recherches suivent les cheminements par lesquels une situation, une question ou un enjeu peuvent devenir les thèmes d'une prise de conscience, parfois d'une réflexion et d'une protestation, et au contraire se naturaliser et du même coup, ne pas entrer dans des processus de politisation.

Publicisation

Dans le prolongement des travaux qui, depuis Habermas, ont montré que la sphère publique constitue un pilier central de la vie démocratique, la notion d'expérience publique élargit cette relation à un ensemble plus vaste de manières de constituer du « commun » et du « public ». La question de la publicité anime plusieurs parcours de recherche au sein du laboratoire. Ce thème est abordé par les analyses consacrées aux espaces publics urbains, dont la publicité est irréductible à des espaces physiques ou à des espaces discursifs – appelant une écologie des troubles urbains. Il est abordé, encore, dans l'étude de controverses médiatiques, scientifiques, judiciaires ou politiques où se donnent différentes modalités de débats, disputes, discussions, polémiques, confrontations, procès... publics. Enfin, plus récemment, il a conduit à l'élaboration d'une conception de la « mémoire publique », revendiquée par des collectifs associatifs qui font émerger une nouvelle « conscience publique ».

Aborder le public comme forme et modalité d'expérience, c'est mettre en évidence les dynamiques de son organisation par l'enquête et par l'expérimentation. En contrepoint des recherches qui saisissent le public comme une sphère délimitée, comme un collectif constitué ou comme une qualité tangible, nos enquêtes mettent en lumière des processus de problématisation et de publicisation. La question est alors déplacée : quels sont les opérations et les opérateurs qui interviennent pour faire bouger les frontières entre les sexes et les groupes d'âge, pour mettre en évidence le racisme ordinaire, pour critiquer des habitudes de consommation, d'éducation ou de santé, ou pour faire apparaître l'économie morale des transactions au travail ou de la représentation politique ? Comment certains événements oubliés ou certaines expériences refoulées peuvent-ils être intégrés à la constitution d'une mémoire publique ? Au cours de quelles épreuves et controverses se forme une opinion publique sur les pesticides ou les OGMs et comment se développe une agriculture bio ? Comment des relations entre médecins et patient.e.s sont-elles remises en cause par des mouvements de malades, de leurs familles et de leurs proches ? Par quelles séries d'actions et d'événements l'islam en est-il venu à être un « problème de société » et à être si haut placé dans les agendas politiques ? De quelle façon les séries télévisées ont-elles contribué à transformer les sensibilités morales à propos de la famille ? De quelle manière les chercheur.e.s arrivent-ils/elles à faire valoriser leurs résultats dans des arènes académiques et non académiques ? Comment les controverses sur le nucléaire ont-elles impliqué des prises de position de lanceur.e.s d'alerte et des contre-enquêtes citoyennes, et comment sont-elles allées de pair avec des expérimentations de production et distribution d'énergie alternative ?

Nous examinons donc comment des institutions, des choses ou des valeurs sont consacrées en tant que biens publics ou rejetées en tant que maux publics. Cette question a une extension en études urbaines : comment les mobilisations, les interactions et les agencements assurent-ils le maintien des environnements urbains en tant qu'espaces publics ? Elle a une autre extension du côté des études culturelles : quel est le travail nécessaire pour constituer et fidéliser les publics – la distinction est faite avec l'audience statistique ou l'auditoire concret – d'une production artistique ou médiatique ?

Médiatisation

Si les « médias » sont les méthodes – techniques et pratiques – dont les membres d'une collectivité usent pour se donner une représentation d'elle-même et de ses environnements,

alors la *médiatisation* est un aspect constitutif de toute problématisation et de toute publicisation. En ce sens, les enquêtes sur les médias et la médiatisation constituent un moyen privilégié pour analyser les formes d'organisation des régimes et des espaces démocratiques et les formes de résistances à la démocratisation. L'une des caractéristiques du CEMS est de ne pas seulement étudier les médias comme des outils de domination symbolique ou d'hégémonie culturelle. Ils le sont à l'évidence et la façon dont ils contribuent à enterrer ou à invisibiliser certains problèmes, à relayer certaines voix influentes et à en taire d'autres, ou à focaliser l'attention publique sur de faux problèmes en témoigne. Ils imposent et légitiment un certain ordre social. Mais ils permettent aussi de le critiquer et de contribuer au développement de formes décalées ou alternatives de conscience publique. Se pose la question de leur fonctionnement et de leur transformation, non seulement dans les formes classiques de la presse, de la radio et de la télévision, mais de plus en plus au travers de dispositifs sociotechniques interactifs, qui peuvent aussi bien être des vecteurs de discussions et de mobilisations pour le bien public que des vecteurs de dissémination virale de fausses rumeurs et informations.

L'analyse de ces médiations s'attache à élucider les opérations que les membres d'une collectivité mettent en œuvre pour organiser des expériences publiques dans le rapport herméneutique qu'ils entretiennent avec eux-mêmes, leurs partenaires, et leurs environnements. En quoi le traitement médiatique de l'actualité, par exemple, est-il à la fois riche d'enseignements sur la démocratie comme expérience vécue et comme invention collective de formes de vie sociale et politique et sur les perspectives et pratiques institutionnelles qui peuvent en restreindre le libre exercice ? L'analyse de ces médiations concerne également les opérateur·e·s qui sont mobilisé·e·s dans le repérage des situations, de thèmes ou d'enjeux dignes d'intérêt, le travail de saisie et de mise en forme déployé pour les présenter sous une forme propre à organiser, orienter et aiguïser une attention publique, et tous les dispositifs élaborés et déployés pour faire apparaître une mesure ou une action publique comme une réponse ou une solution possible.

Du coup, le CEMS se montre attentif à une *écologie de la médiatisation* qui enquête sur les conditions de production, de diffusion et de réception des nouvelles ou des fictions. Les médias ouvrent des scènes privilégiées sur lesquelles se projettent les rapports qu'une collectivité entretient à elle-même et au monde. On s'y est intéressé à la spécificité de la régulation audiovisuelle à la française, la dite exception culturelle, au financement des médias ou à la régulation d'internet, aux autorités de régulation via les lois Davdsi et Hadopi ou à la politique spécifique de soutien au cinéma et à la presse écrite. On y a mené des études sur le fonctionnement des conférences de rédaction, sur les plateaux de tournage de séries, sur le financement et la prise de décision en matière de production audiovisuelle, sur les stratégies de communication politique ; on y a suivi la couverture du mouvement universitaire de 2009 ou l'explosion d'affaires médiatiques – de Carpentras en 1990 à Bygmalion en passant par *Persepolis* en Tunisie ; on y a observé comme le traitement télévisuel d'une catastrophe naturelle offre une occasion de célébration d'une réussite humanitaire ; on y a décrit les activités de catégorisation et d'interaction dans les *talk-shows*, à l'échelle du tour de parole, la réception de séries dans des clubs de fans ou dans des milieux professionnels, ou la célébration de grands événements publics par les mises en scènes de la télévision cérémonielle. Dans tous ces domaines, le CEMS a développé des méthodes de pointe et construit des objets sans précédent.

Un autre facteur de médiatisation est fourni par les enquêtes consacrées aux démonstrations publiques qui se déploient à de multiples échelles. Par-delà les processus de délibération rationnelle et de communication de masse, une grande diversité de démonstrations publiques viennent médiatiser les relations dans la vie sociale, et notamment entre science, technologie et société. Elles sont des vecteurs de réorganisation de l'expérience publique et fournissent des

occasions de sociabilité, de confrontation et de transactions autour de biens symboliques et matériels variés. Elles suscitent également des réalignements de coalitions dans le cadre de la gestion des affaires publiques. Ces démonstrations sont produites tout autant par des pouvoirs centralisés, des organisations non gouvernementales, des groupes d'intérêt, des mouvements d'opinion, que par une multitude d'individus qui poursuivent leurs propres fins. Les preuves de l'existence d'armes de destruction massives en Irak déployées par Colin Powell au siège des Nations Unies à l'aide de présentations Powerpoint, ou encore les démonstrations de modes de vie écologiques dans des maisons favorisant un développement durable, réalisées au jour le jour par des militant-e-s engagé-e-s en faveur de causes environnementales, et parfois médiatisées sur les réseaux sociaux, en offrent une illustration.

Ces opérateur-e-s ont un impact sur la structure de pouvoir des sociétés contemporaines et sur les possibilités de réalisation des projets démocratiques. Au lieu de conférer un pouvoir au *demos*, qui serait également réparti parmi les individus, elles dotent les démonstrateur-e-s de talent et les institutions qui les emploient d'un pouvoir important. En effet, si les démonstrations publiques permettent diverses formes de participation et l'expression d'idéaux politiques au quotidien, elles offrent également des outils de manipulation des publics fondée notamment sur la capacité des démonstrateur-e-s à susciter les passions, à se faire acclamer et à impressionner, par-delà tout travail de persuasion rationnelle. Ainsi, la capacité des individus en réunion à rester vigilants, autonomes et critiques, et à produire au besoin eux-mêmes des contre-démonstrations, doit être analysée sans omettre les modes de capture et de contrôle à distance des esprits individuels et de l'esprit public, permis par ces démonstrations.

II.3. « Se mobiliser, protester, revendiquer »

Le CEMS, comme son nom l'indique, est historiquement le lieu où dès les années 1970 ont été menées des enquêtes sur les mouvements sociaux – il s'agissait à l'époque des mouvements féministes, antinucléaires, urbains ou régionalistes. L'étude des formes organisées de mobilisation collective reste aujourd'hui au cœur des préoccupations d'un bon nombre de ses chercheur-e-s. Les deux premières lignes de recherche qui portent sur les formes d'expérience, d'enquête et d'expérimentation publique et sur les modalités de la problématisation et de la publicisation des problèmes publics, sont indissociables de cette troisième ligne. Elles permettent de reformuler de manière originale quelques éléments de description et d'analyse des mouvements sociaux. Ici la question démocratique émerge directement du fait que protester, revendiquer et se mobiliser constituent en principe des actes légitimes en régime démocratique. Dans cette perspective, la démocratie est à la fois le critère sur lequel nos recherches s'appuient pour identifier nos objets, mais également un principe dont les acteur-e-s se réclament dans leurs dénonciations, revendications et justifications. La démocratie est à la fois une matrice de réflexion et d'analyse pour les chercheur-e-s et une ressource, une idée directrice ou un idéal normatif pour les acteur-e-s – qu'ils/elles s'y réfèrent pour appeler à davantage de justice sociale ou de liberté publique, de transparence ou de participation ou au contraire, pour en dénoncer les distorsions et parfois la rejeter au nom d'actions radicales. Ces aspects sont étudiés au CEMS dans des perspectives à la fois empirique, historique et théorique.

Sociologie compréhensive / anthropologie interprétative des mouvements sociaux

Une des caractéristiques du travail accompli au CEMS est que les chercheur-e-s ne s'en tiennent pas aux paradigmes dominants en sociologie des mouvements sociaux, à savoir la mobilisation des ressources, les dilemmes de l'action rationnelle, les structures d'opportunité politique, l'ancrage dans des réseaux et des organisations, les cadres de l'action collective... Le point de départ est ici aussi l'expérience publique. Les phénomènes de protestation et de contestation supposent la formation d'un *public interprétant* – souvent fragile, parfois fugitif –

dont les membres cessent de se rapporter au monde, aux institutions, aux événements, aux pouvoirs politiques sur le mode de la naturalité du sens. En phase avec des recherches de *cultural sociology*, l'enquête porte sur des procédures spécifiques qui ébranlent et mettent en question des régimes de significations désormais éprouvés, perçus et jugés comme indignes, injustes, illégitimes, intolérables ou insupportables. L'un des points qui nous intéresse est la capacité de ces personnes ou de ces groupes de proposer de nouveaux horizons de sens, de forger des façons de vivre alternatives, de brouiller des identités individuelles ou collectives, d'inventer de nouvelles modalités d'expérience, en adéquation avec leur sens du vrai, du bon, du droit, du juste.

Ce travail collectif de coproduction de sens peut porter sur les différentes dimensions de l'expérience – affectivité, sensibilité, imaginaire, mémoire, projet. Il peut se distribuer aussi bien sur les lieux de la vie quotidienne que dans des mondes pédagogique, scientifique, administratif, journalistique, judiciaire ; il peut se déployer dans des environnements institutionnels ou civils, étatiques comme non-gouvernementaux. Ici encore, une attention aiguë est portée aux activités de catégorisation et de raisonnement, d'imagerie et de symbolisation, de mise en scène, en arguments et en récits qui articulent des dénonciations collectives ou des revendications collectives ; et le processus de mobilisation est nécessairement organisé autour d'enjeux de dispute qui font que tout mouvement appelle des oppositions, des résistances et des ripostes, et que celles-ci engendrent progressivement une arène publique, dans le jeu des accords et des désaccords, des coalitions et des conflits, des rapprochements et des démarcations entre organisations. Cette sensibilité aux mobilisations collectives a conduit les chercheur-e-s du CEMS à porter une attention particulière à l'histoire de l'invention et de la diffusion de répertoires argumentatifs.

Le travail du sens : identités, droits, mémoires

Ces dynamiques collectives et conflictuelles sont constitutives de la vitalité d'une démocratie. Elles peuvent porter sur la défense ou la promotion d'intérêts matériels ou se porter sur le terrain de l'affirmation de droits et du redressement de torts, de la valorisation d'identités et de la reconnaissance de différences. Les chercheur-e-s du CEMS ont mené des enquêtes sur la lutte autour de l'égalité dans les débats sur les droits des étranger-e-s résident-e-s des couples de même sexe ou sur les droits des femmes d'accéder à des métiers d'hommes. Ils/elles ont suivi des mobilisations citoyennes contre les inégalités juridiques et statutaires liées à des différences d'âge, de classe, de religion. Ils/elles ont accompagné une association qui tient la comptabilité des « morts de la rue » et qui leur organise des funérailles en appelant à davantage de civilité et de considération pour les SDF et en mettant en cause les limites de l'action publique et privée en la matière. Ils/elles ont étudié les mobilisations de « malades en mouvements » qui ont transformé le statut des « patients » atteints du sida et les a transformés en « acteurs » de leur maladie et de leur thérapie, tant à l'échelle de la relation médecin/malade qu'à celle de la réflexion sur la santé publique. Ils/elles ont été au cœur de nouvelles formes d'activisme du quotidien qui ont recréé des communautés d'agriculteur-e-s, artisan-ne-s, musicien-ne-s, résidant en habitat léger en zone rurale et ont enquêté en leur sein sur une famille de paysans boulangers, vivant en yourte. Ils/elles ont appris de nouvelles techniques de permaculture qui ne sont pas seulement des techniques, mais impliquent un remaniement des conceptions de l'agriculture, mais aussi du rapport humain/environnement et de l'organisation sociale de la production et de la consommation. Dans ce cadre ils/elles ont exploré les ambiguïtés de la volonté de « ré-habiter » les milieux, en montrant les différentes reconstructions possibles du local et du global, dont certaines s'éloignent de l'expérience démocratique.

Un autre terrain que l'on peut citer pour exemple est celui de la *mémoire publique*, distincte à la fois de la mémoire officielle et de la mémoire collective : il y a mémoire publique lorsque des collectifs, qui prennent souvent la forme d'associations « volontaires » « à but non lucratif », éprouvent un « trouble mémoriel », s'insurgent contre un déni de reconnaissance mémorielle et identitaire et engagent un travail d'interprétation pour contester les référents, les représentations, les symboles de la mémoire officielle imposée par les autorités politiques. Ils proposent alors de nouvelles interprétations, de nouveaux récits, de nouvelles configurations de sens en adéquation avec les cadres de leur expérience, dans lesquels c'est un autre sens de la liberté, de l'égalité ou de la justice qui s'éprouve. Qui dit mémoire publique implique enjeux de mémoire et mobilisations en conflit autour de ces enjeux. Au CEMS, un chercheur a ethnographié les commémorations des événements du 11 Septembre comme celles des attentats de la Gare d'Atocha, participant au recueil par des archives de corpus de messages déposés ou transmis par des membres du public, directement affectés ou non et suivant pas à pas la constitution d'une mémoire publique dans la presse, les manifestations. Un autre chercheur a accompagné les mobilisations qui ont conduit à une reconnaissance publique de l'esclavage, ce qui fait alors advenir un nouveau type d'expérience publique : un certain nombre de « jeunes issus de l'immigration » se perçoivent différemment à l'épreuve des nouveaux récits et des nouvelles catégories qui leur sont rendus disponibles et peuvent les mobiliser dans leurs revendications. Le post-colonialisme est venu nourrir les visions du monde de générations nées après la fin de la colonisation. Les batailles autour de la mémoire publique sont souvent des facteurs d'apaisement et parfois de réconciliation. Mais à l'opposé, elles peuvent au contraire conduire à davantage de disputes, de rivalités et de fragmentations. Des associations peuvent se battre avec acrimonie pour gagner un statut de représentants légitimes d'une communauté et détenir la version officielle de sa mémoire ; elles peuvent au contraire se dénier le droit de raconter une histoire, et plus spécifiquement de porter la « cause » de « victimes » et entrer dans ce que certains ont appelé une « concurrence » des mémoires et des victimes.

Enfin, contre la toute-puissance de l'économie, désencastrée des rapports entre les personnes, une équipe de chercheur-e-s, coordonnée au CEMS, a enquêté sur la ZAD de Notre-Dame des Landes. Contre l'omniprésence du marketing et de la communication, une autre équipe est allée retrouver le sens de la discussion publique sur la Place de la République, avec Nuit Debout. À l'avenir, on peut projeter un suivi de telles mobilisations et des types de répression dont elles sont l'objet. D'autre part, les démocraties européennes abritent de plus en plus de mobilisations de type raciste, xénophobe et antisémite. Elles visent sous couvert de lutte contre le chômage et contre le terrorisme à rejeter les flux de réfugiés et de migrants. D'autres mobilisations remettent en cause l'école publique, le mariage entre personnes du même sexe ou le droit à l'avortement en reprenant à leur compte des formes d'action collective qui dans les années 1970 étaient l'apanage de la gauche. Et des partis, qui poussent leurs ramifications dans un certain nombre d'associations de locataires, religieuses et professionnelles, poursuivent de tels objectifs anti-démocratiques tout en se revendiquant du Peuple ou de la Nation. De ce point de vue, les stratégies de l'Union démocratique du centre en Suisse instrumentalisent les droits de participation démocratique pour opposer la souveraineté populaire à l'État de droit, afin d'interdire à une partie de la population d'accéder aux protections et aux biens publics qui leur sont pourtant légalement garantis. Et l'on voit des tensions similaires se dessiner aux États-Unis avec Trump ou en France avec Le Pen, qui prétendent parler au nom du peuple et remettent en cause la démocratie libérale, légale et représentative au nom de la souveraineté populaire. Il y a là une difficulté sur laquelle il faudra enquêter.

Des rassemblements en coprésence aux réseaux de mobilisation

Il est aussi des circonstances dans lesquelles la version de la démocratie mise en œuvre par les gouvernants pour promouvoir les politiques publiques qu'ils initient suscite les critiques d'une partie de la population. Dans certains cas, des publics spontanés se rassemblent, en action et en coprésence, dans des lieux publics – occupations, manifestations, réunions, sit-ins... – pour manifester leur mécontentement ou à l'inverse, des assemblées conventionnelles sont organisées, manufacturées et téléguidées par des puissances politiques pour faire masse et promouvoir leurs messages. Ce projet de recherche a pris un tour particulier au CEMS du fait qu'il n'engage pas seulement une enquête sur des symboles, des rites ou des mythes politiques qui s'incarneraient dans des assemblées, mais propose une ethnographie des rassemblements en tant qu'activités incarnées dans des situations. Cette démarche ethnographique reste relativement originale par rapport aux types de recherches menées sur la démocratie participative. Des outils ont été élaborés par certain-e-s à partir de Goffman, de l'ethnométhodologie et du pragmatisme pour proposer une ethnographie des rassemblements participatifs. Certain-e-s ont tenté une analyse écologique de Nuit Debout, tandis que d'autres ont accompagné la dynamique des discussions au sein de certains des groupes présents Place de la République. Une enquête collective a été menée à Notre-Dame des Landes pour décrire les nouvelles formes de vie collective qui y ont été expérimentées.

Ce type d'enquêtes ne datent pas d'hier. Des collègues qui avaient enquêté sur le mouvement culturel berbère dans les années 1980 ont suivi la mobilisation citoyenne et la floraison des assemblées politiques en Kabylie au début des années 2000, la multiplication des sit-ins, manifestations et émeutes et la création d'une organisation fédérative – la Coordination des Archs, Daïra et Communes (CADC), faite d'une *hiérarchie d'emboîtements* depuis les assemblées villageoises (*tajmaat*), *les comités de village et de quartier pour Tizi Ouzou et Bejaia, les comités de communes, les comités de daïra (circonscriptions administratives) et les comités interdépartementaux*. Un autre projet, basé au Centre Chine, mais tramé à travers de nombreuses interactions avec des chercheur-e-s du CEMS, avait porté sur une ethnographie des formes d'association – aussi bien par des habitant-e-s qui s'organisent au village que par des migrant-e-s regroupé-e-s en ville. Ces enquêtes se prolongeront à l'avenir et il serait intéressant de suivre des réseaux transnationaux autour de thèmes comme les formes d'économie alternative, l'immigration ou l'environnement.

Un projet vient enfin d'être monté, à l'initiative de jeunes chercheur-e-s, qui s'intitule « Caméras politiques », et qui tente de mettre en place une coopération entre des chercheur-e-s en sciences humaines, en histoire et pratique des arts et des cinéastes engagé-e-s ou des activistes vidéastes... Il propose plus spécialement un dialogue entre cinéma et ethnographie visuelle. La question, en ligne avec les intérêts du CEMS, est de comprendre comment des productions filmiques peuvent être le support, l'enjeu, le vecteur et le miroir de mobilisations collectives et contribuer à faire émerger de nouveaux publics et problèmes publics. Elle s'interroge également sur la façon dont la multiplication d'« images vernaculaires » à travers lesquelles des acteurs s'auto-représentent, se battent pour des minorités contre des stéréotypes qui les visent ou revendiquent de faire entendre leur propre voix, transforme notre expérience politique. Auto-ethnographie, mobilisations par l'image, récits de témoins, films de manifs, montages d'archives, combat pour les Zones à défendre (zad), travail sur la « dé-colonisation » des images... L'un des points forts de ce cinéma est de montrer directement des situations d'action – une ethnographie politique au bout de la caméra – et de restituer des histoires de mobilisations du point de vue des acteurs – à la fois témoignages, analyses et actions. La face sombre des « caméras politiques » est celle de la propagande cinématographique qui donne aujourd'hui lieu à toutes sortes de manipulations, de mises en scène de pseudo-enquêtes, de vidéos relevant de l'hagiographie religieuse ou visant le recrutement politique, diffusant des fausses nouvelles ou

développant des stratégies de justification idéologique d'États, d'entreprises, de partis ou de mouvements. Les mobilisations collectives se tracent de plus en plus leur chemin dans ce type de paysages d'images et de récits.

Communs / Publics ?

Enfin, une dernière piste intéresse de plus en plus de membres et de doctorant-e-s du CEMS. Ces dernières années, le cadre de référence des *communs* a pris de plus en plus d'ampleur que ce soit dans la réflexion écologique, à distance des propositions de l'équipe d'Ostrom, dans le discours critique depuis le succès du livre de Dardot et Laval, ou dans des associations civiques et des mouvements sociaux. La question des *communs* est examinée sous plusieurs angles.

Recourir, d'abord, à l'opération de catégorisation en termes de « communs », c'est donner à voir des actions sous un jour différent, et générer un tout autre positionnement et de toutes autres inférences que la description de cette même activité sous la catégorie d'« occupation illégale » d'une propriété, privée ou publique. Elle engendre une autre définition de la situation et amène les acteurs à s'identifier, raisonner, agir et rendre intelligibles et acceptables leurs actions, interagir, s'allier et s'opposer sur de nouvelles bases. Un premier objectif peut donc être de décrire comment l'adoption de cette catégorie est allée de pair avec l'émergence d'un champ d'action et d'acteur-e-s politiques nouveaux ainsi qu'avec la réorganisation de nos imaginaires politiques, qui ont naturalisé la séparation des compétences et des droits d'agir des gouvernant-e-s et gouverné-e-s sur les questions relatives à la gestion de la chose publique. Comment de nouvelles manières de concevoir, de faire et de légitimer la politique sont-elles appelées par le principe politique du « commun » ? Plus largement, c'est une optique historique et comparatiste qui s'invite : le succès de la réception de la notion de « commun » ne doit-il pas être mis en regard de cultures civiques ou politiques où elle prend des sens différents ?

Une autre direction est suivie au CEMS. La découverte des « communs » n'était pas le fait de la chercheuse Eleanor Ostrom. Elle a une longue histoire et d'autres généalogies que celle reconstruite par Ostrom peuvent en être proposées. En outre, le cadre économique dans lequel son modèle et celui de la tragédie des communs de Hardin ont maintenu la question est remis en cause. Une réflexion s'est engagée autour du « commun » pris non pas comme caractéristique d'un bien, d'une ressource ou d'une propriété (pour lesquels il faut mettre en œuvre de nouvelles règles d'accès et de gestion, d'usage et de partage), mais aussi comme un enjeu de problématisation et de publicisation dans un processus politique. Que peut nous apprendre la question du « public » sur les « communs » ? N'y a-t-il pas des biens communs qui sont exclusifs à une communauté et ne répondent donc pas à une définition du bien public ? Sans adopter d'emblée une posture normative sur la question, il peut être intéressant de réexaminer des expériences d'institution de « communs », à différentes échelles spatiales et temporelles, en regard de la notion de « public » (et réciproquement) afin d'enrichir par interrogation réciproque ces deux domaines de recherche.

Une dernière dimension a trait aux transformations de la sphère publique depuis les années 1990. La puissance des réseaux numériques favorise l'émergence de pratiques dites collaboratives. Ces pratiques collaboratives peuvent être tenues pour une matrice de création de valeur. Elles ont d'ores et déjà créé de nouvelles modalités d'articulation du « commun » qui vont de l'activisme radical à l'économie de plateforme, signant une sorte de techno-démocratie qui doit être interrogée sur de nombreux registres. D'abord, elle produit un déplacement des zones de confiance : dans un contexte de crise de légitimité des institutions et des corps intermédiaires, le lien de confiance s'oriente vers les autres individus, connus ou pas, avec lesquels on va pouvoir coopérer. Elle fait ensuite émerger la notion de réciprocité créatrice, inscrite dans le sillage de la culture hacker de la première heure : cette dernière ne s'inscrit ni comme un don gratuit, ni comme une démarche altruiste. Elle fusionne, à des dosages qui

varient d'un acte à l'autre et d'un individu à l'autre, « un intérêt à » (valeur pour soi) et « un intérêt pour » (valeur en soi). Cette culture du partage va de pair avec la recherche de formes de réalisation de soi et de satisfaction personnelle. Elle est indissociable d'un sens de la liberté : on n'attend pas un retour immédiat, ni même différé, à chacun de choisir. Elle crée un environnement qui s'extrait du schéma des relations d'obligation entre donataire et donateur (que l'on peut interpréter dans le cadre du *potlach*, schéma qui incorpore un postulat d'inégalité). Au final, la notion de démocratie est recomposée par la communication décentralisée et le mode de fonctionnement social en réseau.

II.4. « Évaluer, gouverner, instituer »

Les trois lignes de recherche précédentes prospectent déjà du côté des dispositifs et des institutions qui visent à gouverner et à administrer, à évaluer, à redresser et à contrôler la vie collective, ou tout simplement à lui donner une visibilité et une intelligibilité pour mieux y intervenir. La ligne 4 se donne pour objectif d'examiner les outils et les pratiques par lesquelles se construisent aujourd'hui les relations entre les domaines public et privé et qui tendent à régir la vie des personnes et des organisations. Deux démarches sont alors combinées : une étude des dispositifs qui visent à gouverner les individus, les populations et plus largement, les activités sociales, et une analyse de la façon dont les personnes ou les groupes visés réagissent, évaluent, contournent, neutralisent et éventuellement pèsent en retour sur les dispositifs qui les concernent.

On comprendra par le terme de « dispositif » des assemblages hétérogènes d'éléments humains et matériels, organisés en fonction d'un but à atteindre et inscrits dans des situations d'usage. Les dispositifs de gestion, par exemple, sont des dispositifs de savoir et de pouvoir. Ils ont une dimension technique puisqu'ils visent à agir de façon efficace sur des choses ou des personnes, selon des procédés routinisés et codifiés. Ils accréditent des collectifs et en excluent d'autres du jeu de la représentation. Ils déterminent ce sur quoi il est pertinent d'intervenir et comment il est pertinent de le faire. Ils possèdent un volet épistémique, car leur fonctionnement est indissociable du développement de connaissances sur les objets qu'ils manipulent. Ils supposent un langage particulier et fonctionnent comme des matrices de catégorisation, d'attribution de causes et de distribution de responsabilités. Ils incorporent une moralité, des principes et des objectifs qu'ils sont censés servir. Enfin, ils visent à faire faire des choses à des personnes et sont porteurs de scripts et de programmes d'action. Les dispositifs numériques constituent de la même manière de nouveaux outils de gouvernement que les chercheurs du CEMS analysent en profondeur.

Ici encore, l'enjeu démocratique des « institutions » ne se réduit pas à leur encadrement légal, juridique et administratif, abordé sur un mode formel, mais il se joue dans le travail institutionnel, lequel peut être observé, décrit et analysé avec les méthodes des sciences sociales.

Prendre en compte le public

La première orientation, la plus ancienne dans le laboratoire, consiste à prêter attention aux *situations dans lesquelles les acteurs « problématissent » eux-mêmes ce qu'il se passe*. Nous serons ainsi particulièrement attentifs aux moments dans lesquels les acteurs organisationnels – des associations du tiers-secteur, des médias alternatifs, des agences administratives ou des entreprises citoyennes... – constituent comme un problème la relation au public et déploient des efforts pour mettre en place cette relation (exigence de publicisation de l'action publique, refus du secret et publicité de l'information, participation directe ou indirecte des publics...). Comment ces organisations définissent-elles la nature des publics concernés, et instaurent-elles, déplacent-elles ou maintiennent-elles les dispositifs d'intervention/interaction existants dans le

fil de cette problématisation ? Quelles formes de présence/représentation ces organisations (associations, entreprises, institutions) accordent-elles aux publics, quels « statuts participatifs » leur concèdent-elles ? Dans certains cas, le public sera envisagé de façon lointaine, « à distance », et n'entrera en ligne de compte, dans les interventions des organisations à son égard, que moyennant des outils de délégation formelle. Dans d'autres cas, la présence de personnes, en chair et en os, peut avoir des conséquences sur les actions ou les discussions qui les visent. La question est de décrire comment et jusqu'à quel point opère la participation des publics à des dispositifs au travers d'apports de savoirs citoyens, de débats publics, de contre-expertises... L'enquête se porte alors sur la *gamme des dispositifs participatifs* – enquêtes publiques, conférences de consensus, négociations syndicales, consultations et référendums... mis en place par ces organisations ; mais l'enquête se porte aussi sur les modalités d'appropriation, d'utilisation, de résistance, parfois de contournement de ces dispositifs participatifs par des publics qui débordent (ou non) les « statuts participatifs » où l'on cherche à les cantonner. Dans tous les cas, nous nous interrogerons sur ce qui est retenu et ignoré par les organisations, concernant par exemple les attachements des publics à des lieux, à des animaux ou à des traditions, leurs revendications de droits, de liberté ou de justice et leurs propositions concrètes pour des actions publiques. Comment les organisations métabolisent-elles les demandes des publics ? Inversement, comment les publics continuent-ils d'agir en contrepoint des formats qui leur sont imposés par des dispositifs ou des institutions ?

Opérations de valuation

La deuxième orientation a connu des développements importants au CEMS ces dernières années et nous souhaitons en prolonger les acquis. Elle consiste à *étudier de près le type de travail de « valuation » qui s'élabore autour de différents dispositifs*. Il peut s'agir des opérations de valuation pilotées par les institutions autour du réglage de leurs relations avec les publics, ou encore de celles qui accompagnent la constitution de problèmes publics à propos desquels il est attendu qu'elles fabriquent des interventions. Nous chercherons en particulier à identifier les valeurs, les croyances et les attentes sur la base desquelles des citoyen-n-es jugent que la relation établie par des institutions à des publics et la prise en charge des problèmes publics qui les concernent sont adéquates – ou au contraire, que les publics sont maltraités et les problèmes mal pris en compte. Bien entendu, les recherches varient ici selon le genre de monde institutionnel (agence de l'équipement, *think tank* patronal, tribunal pénal, réseau de FabLabs, applications mobiles, plateformes digitales, ONG écologiste...) ou d'arène publique (batailles autour du procès d'homosexuels présumés dans un tribunal égyptien, autour de la compensation financière de victimes d'une erreur médicale, autour de la sauvegarde d'un quartier menacé d'expulsion et de destruction, autour de la réforme universitaire de 2009...) dans lesquels ces évaluations sont produites. Certains travaux analyseront plus particulièrement les évaluations et appréciations *in situ*, au plus proche de l'action en train de se faire – les riverain-e-s dans des réunions de concertation, les avocat-e-s de malades à l'audience pénale, les grévistes étudiant-e-s vis-à-vis des rédactions des journaux, les inférences des juges mêlant droit, morale et religion. D'autres observeront comment des programmes de télévision induisent chez les candidat-e-s et les spectateur-e-s un certain type de travail d'évaluation en miroir des modes d'évaluation qui se mettent en place dans le monde des entreprises. D'autres, encore, examineront la façon dont des agriculteur-e-s dans les filières bio, tout en devant s'aligner sur des critères d'évaluation marchande, réussissent à composer et à malgré tout bâtir de nouveaux modes de production, de distribution et de consommation. D'autres se pencheront sur le travail théorique ou doctrinal que des acteur-e-s mènent pour orienter ou réorienter l'action des institutions – comment penser le statut des émotions dans le procès, comment développer un budget participatif dans la Ville de Paris, comment engager les grandes entreprises dans la lutte contre le réchauffement climatique... Une attention particulière sera apportée aux différentes

formes prises par l'évaluation économique dont l'extension dans tous les domaines est manifeste, et aux effets contradictoires que son application engendre dans des domaines aussi variés que les politiques sociales, environnementales ou culturelles, voire d'éducation, de santé, de développement, de recherche. De nouvelles méthodes d'enquête en *sociologie de la quantification* et en « *ethnocomptabilité* » sont expérimentées au CEMS et remettent en cause les formes de rationalité imputées aux acteurs par l'économie classique et néo-classique.

Agencements matériels

La troisième orientation consiste à porter une attention particulière aux *agencements matériels* sur lesquels se construit l'action des organisations. Nous nous inscrivons ici dans la continuité des travaux qui partent d'une étude précise des *outils de gouvernement ou de gestion*, de leur mise en pratique, mais également des tensions ou des controverses qui en découlent. Il s'agit d'être attentifs à la fois à la matérialité des supports de l'action organisée, à la façon dont les acteur·e·s les investissent et aux conséquences parfois inattendues qu'ils engendrent. Nous serons soucieux de faire varier les échelles dans l'abord de ces outils.

D'un côté, nous chercherons à prendre la mesure des vastes assemblages qui, s'articulant les uns aux autres, tendent à instaurer de *nouveaux régimes étendus de gouvernement*. C'est le cas des processus d'économicisation et de financiarisation de questions d'intérêt général comme les politiques sociales, environnementales ou culturelles, qui touchent à la fois l'organisation des services publics, mais aussi du tiers-secteur (privé juridiquement et non lucratif). Que devient la démocratie quand elle est confrontée à ces outils de réforme de l'État et de la « nouvelle gestion publique » (*New Public Management*), supposés servir l'intérêt général ? Comment ces outils se sont-ils imposés aux cercles réformateurs dans le monde économique et financier (consultants, banquiers, *think tanks*, fonctionnaires des ministères de l'économie et des finances) et aux mouvements sociaux ? Comment les réseaux nationaux et transnationaux d'ONG environnementalistes et de grandes fondations caritatives se sont-ils retrouvés tributaires de ces logiques de comptabilité et de gestion ? Comment les outils numériques renforcent et diffusent ces logiques comptables et financières ?

D'un autre côté, nous nous attacherons à repérer le travail plus dispersé des outils qui, sans référence nécessaire à de tels grands ensembles, contribuent à configurer l'action des organisations. Ces agencements matériels seront également observés, sous l'angle de leurs effets plus ou moins intentionnels et désirables, tant sur les formes de problématisation que sur la configuration des interventions organisationnelles. En premier lieu, bien entendu, les *techniques de gestion et de comptabilité* – en prenant en considération les critiques qui en sont faites par les usager·e·s eux-mêmes. Dans quelle mesure des techniques alternatives sont-elles proposées – de la même manière que des activistes développent des méthodes alternatives de cartographie ou de statistique pour faire valoir leur cause ? Plus largement, différents outils sont mis en place au nom de l'efficacité, de la transparence, de la participation ou de la solidarité démocratiques et peuvent être examinés par l'enquête : les usages de la visioconférence dans les audiences judiciaires, les dispositifs de régulation des interactions de service, la messagerie instantanée dans les environnements professionnels, les appels de détresse ou d'urgence par téléphone ou par internet... Quelle est la portée de tels dispositifs ? D'autres chercheur·e·s au CEMS s'intéressent également aux ambivalences du web participatif et des technologies de l'information et à la multiplication des outils qui sur le web servent à faire, comprendre, décrypter, commenter, critiquer la politique – plateformes d'information, applications mobiles, *blogs, réseaux sociaux*...

Critique du capitalisme, démocratisation des institutions

Ce programme, tel que nous le concevons dans le cadre du laboratoire, cherche enfin à tirer parti des différentes recherches qui y sont menées sur des institutions variées et que nous souhaitons rapprocher et comparer. La manière de construire les relations aux publics se trouve certes fortement dépendante de l'institution étudiée, du fait notamment de son histoire, du profil des agent-e-s qui y travaillent, de la nature des publics visés, et des finalités particulières attribuées à l'institution. Mais en faisant jouer ces variations (selon par exemple que l'on considère l'école, la justice, les hôpitaux, les entreprises de tel ou tel secteur, etc.), des points de comparaison entre organisations comme de circulation entre les organisations apparaissent. Le caractère généraliste du CEMS, sa capacité à engager de concert des recherches sur différentes institutions, trouve ici tout son sens. Elle est couplée avec le renouveau de la sociologie économique qui y avait eu sa place au CEMS dans les années 1970 et qu'elle retrouve, notamment à travers un projet de School for Capitalism, Welfare & Sustainability, où seront étudiées les transformations du capitalisme et de ses modes de régulation et de dérégulation, les processus de décision des différents acteurs des politiques économiques, sociales, sanitaires ou environnementales, les émergences de nouveaux instruments de gouvernement, outils de gestion, labels de certification, techniques de quantification. Une attention particulière sera portée à la financiarisation de l'État-Providence ou de la transition énergétique.

L'exigence ou l'attente de démocratie sera abordée dans ce programme comme l'une des visées à l'épreuve de laquelle les organisations – associations, institutions ou entreprises – comme les publics évaluent leurs actions. Quels instruments et équipements sont mis en œuvre et en quoi la question de leur démocratisation se pose-t-elle ? En quoi les valeurs d'égalité, de droit, de liberté, de justice entrent-elles en ligne de compte comme références des évaluations que nous observons ? Peut-on ressaisir la démocratie *en acte*, au cœur même du fonctionnement des dispositifs et des institutions, plutôt que de la projeter dans des critères externes fondant une évaluation des outils ou des pratiques ? Nous serons attentifs à repérer les moments de présence ou d'absence de références par exemple à l'égalité entre les genres, au logement des sans-abri au nom de la justice sociale ou à la défense de l'environnement comme bien public, et à distinguer les sens contrastés, et parfois contradictoires, que peuvent prendre ces références. Certains outils peuvent être spécialement conçus, au sein des institutions, ou de la part des publics concernés, pour apprécier, voire mesurer le degré de démocratisation de celles-ci, et tenter de l'augmenter. Nous les étudierons comme tels. L'évaluation peut par ailleurs engager d'autres valeurs que démocratiques et une part importante de notre travail consistera à les repérer et à décrire comment elles s'articulent concrètement les unes avec les autres. En ce sens, une approche « ancrée » des attentes démocratiques nous permettra, par exemple, de réinterroger les débats sur la « démocratie technique » ainsi que la place des sciences et des techniques dans l'élaboration des choix politiques.

Ce programme de recherche émerge à un moment d'inquiétude démocratique. Tant par les *exigences de participation et de débat public* qui se font de plus en plus pressantes de la part des citoyen-ne-s ordinaires, au point de nourrir, faute de réponse adéquate, des partis et des mouvements populistes, que par le *désarroi en matière d'imagination politique et administrative* qui règne parmi les élu-e-s, les fonctionnaires et les expert-e-s et par l'*importance croissante du thème de la démocratisation des institutions*. Le mot « démocratie » a été tellement usé dans les sphères officielles, qu'il s'agisse d'école, de santé, de science, de technique, d'administration ou d'entreprise, qu'il a fini par connaître une espèce de dévaluation aux yeux et aux oreilles de nombreux citoyen-ne-s. D'autres thèmes semblent avoir émergé plus récemment, qui témoignent de la montée de nouvelles préoccupations ou du renouvellement de préoccupations plus ancienne – allant de pair avec une transformation des expériences

publiques : la violence à l'égard des institutions ou dans les institutions, la question ancienne, dans l'histoire de la république française, du statut des religions et de l'organisation plurielle de leur cohabitation, celle, tout aussi ancienne, de la dé-légitimation des élus par les électeur-e-s et de la méfiance pour les mécanismes de représentation – sans doute modifiée par la généralisation des outils numériques dans la vie quotidienne. On peut mentionner également la requête croissante de sécurité contre le risque de terrorisme, l'intensification de la cyberguerre comme lieu de confrontation économique-politico-militaire, ou encore l'arrivée de nouvelles populations de réfugié-e-s... Ce sont là autant de nouveaux défis à l'exigence démocratique. C'est dans cette nouvelle donne du rapport des institutions à leurs publics que nous croyons capital de développer ce programme de recherche.

III. Axes de recherche

Les axes sont les véritables lieux de regroupement des projets concrets, réunissant chacun un ensemble de chercheur-e-s et de doctorant-e-s autour d'une entrée spécifique, au regard de laquelle s'organise un ensemble d'investigations, de discussions et de publications. Si les chercheur-e-s statutaires sont plus particulièrement investi-e-s dans l'un ou l'autre de ces groupes, la participation à un groupe n'est pas exclusive et les interactions/circulations entre les axes sont à la fois nombreuses et valorisées.

- **AXE 1.** Histoires, théories et pratiques de l'enquête.
- **AXE 2.** Mobilisations collectives et problèmes publics.
- **AXE 3.** Technosciences, économies, infrastructures.
- **AXE 4.** Risques, violences et réparation.

Sans être très étanches, ces axes permettent de proposer une cartographie des espaces de discussion collective du CEMS. Ils sont plus équilibrés que ne l'étaient les groupes de travail (GT) du projet déposé en 2018 en volume d'activités et en nombre de chercheurs. Les chercheur-e-s, les doctorant-e-s et les post-doctorant-e-s circulent librement de l'un à l'autre – et sont même invité-e-s à le faire. S'ils ont un noyau de chercheur-e-s statutaires qui travaillent régulièrement ensemble, les axes ne valent qu'en tant qu'ils sont ouverts les uns sur les autres. Il serait en particulier absurde de dissocier les questions méthodologiques et philosophiques de l'enquête empirique.

III.1. AXE 1. Histoires, théories et pratiques de l'enquête

Chercheur-e-s statutaires impliqué-e-s : Michel Barthélémy, Sabine Chalvon-Demersay, Alain Cottureau (retraité), **Daniel Cefai (coordinateur de l'axe)**, Roberto Frega, Gérard Fabre, Alain Mahé, Johann Michel, Michel Naepels, Louis Quéré (retraité), Catherine Rémy, Laurence Tessier, Cédric Terzi.

Le CEMS a toujours mis l'accent sur le recours à l'enquête empirique. C'est sans doute le point commun de tous ses chercheurs. Cet axe est dédié à l'étude de l'enquête, sous toutes ses formes. Celle-ci a fini par devenir un thème de recherche en tant que tel et par donner lieu à de nombreux travaux d'histoire, de méthodologie ou de philosophie de l'enquête.

L'axe 1 regroupe des sous-groupes, projets et chercheurs, dont divers collectifs qui expérimentent en matière d'enquête : Ethnographies du politique, Analyses du discours, Ethnométhodologie, Ethnocomptabilité, Pragmata, réseau Ricœur, Histoires d'enquêtes...

Enquête et ethnographie

De longue date, le CEMS a accueilli différents séminaires consacrés à différents types d'enquêtes, en premier lieu à l'ethnographie.

Un pôle, autour d'Alain Cottureau, avec le soutien de Stéphane Baciocchi du Laboratoire de démographie historique du CRH et en collaboration avec Isabelle Thireau du Centre Chine-Corée-Japon, se rassemble autour d'un séminaire régulier, « Pratiques de l'enquête et sens de la réalité sociale » et vient d'achever une publication collective sur *Le pouvoir des gouvernés : Ethnographies de savoir-faire politiques, du Mexique à la Chine* (2018), qui regroupe des études de cas en France, Espagne, Angleterre, Argentine, Cuba, Chine, Mexique, Tibet. Inscrit dans cette dynamique, un atelier d'ethnocomptabilité, qui s'inspire de la démarche appliquée dans le livre d'A. Cottureau, *Une famille andalouse* (2012), est animé par Geneviève Pruvost, Stéphane Baciocchi, Erwan Le Méner, Pierre Blavier, Odile Macchi et Anne Lhuissier. Ils se réunissent une fois par mois pour travailler sur des enquêtes en cours et former les doctorant-e-s et masterant-e-s et chercheur-e-s à la fabrique de budget et d'emploi du temps contextuels. Plusieurs études de cas sont en cours.

Un autre pôle, constitué autour de Daniel Cefaï, a déjà donné lieu à la publication de, tout d'abord, *L'Engagement ethnographique* (2010), puis de *Du civil au politique : Ethnographies du vivre-ensemble* (2011).

Ces deux pôles dessinent des conceptions du politique avant tout ancrées dans une sociologie de l'expérience à la façon d'Alfred Schütz, ou une anthropologie de la valuation héritée du pragmatisme. Ces enquêtes appliquent une démarche principalement abductive et renoncent aux hypothèses fortes, théoriques ou politiques, qui pré-formateraient le recueil et l'interprétation des « données ».

Cet ensemble a connu une nouvelle extension avec l'arrivée de plusieurs collègues.

En février 2020, Catherine Rémy nous a rejoints. Elle anime depuis une dizaine d'années maintenant un séminaire intitulé « L'observation ethnographique dans l'enquête sociologique : initiation théorique et pratique » qui a pour but de former les étudiant-e-s de l'EHESS à la méthode ethnographique. L'initiation pratique se déploie sous la forme d'enquêtes collectives menées dans divers espaces publics (des gares, des parcs, des cimetières, des marchés, etc.). L'accent est mis sur l'apprentissage du travail d'observation et de description, par la tenue d'un carnet de terrain, mais aussi sur la nécessité d'une interrogation réflexive concernant la place d'enquêteur-trice dans l'observation et la description : les effets de la présence de l'ethnographe en situation s'avèrent un levier de production de connaissances sur les milieux investigués

Michel Naepels, de son côté, mène de longue date une réflexion en *anthropologie politique* sur certaines situations-limites dans sa confrontation à des terrains dévastés, en crise, gagnés par la violence. Il a très longtemps enquêté sur la région de Houailou, en Nouvelle-Calédonie, et continue à saisir des formes de production rurale d'une gouvernementalité post-coloniale ; mais il s'est aussi déplacé sur un second terrain, au Katanga, à l'Est du Congo, traversé par des mobilisations et démobilitations de miliciens et des déplacements et retours de réfugié-e-s, suite à une période de désorganisation des rapports sociaux (pouvoir, genre...) par la guerre. Quels sont les effets de la violence physique, dans un contexte d'absence de régulation par un État de droit et des institutions publiques ? Michel Naepels mène avec Élisabeth Claverie une enquête sur le lien entre violence et vulnérabilité et donne en outre un cours sur les questions d'*éthique ethnographique*. Quelle est la valeur de l'enquête sur de tels terrains ? Que signifie « recueillir des données » et pour quoi faire ? Comment l'anthropologie doit-elle être nécessairement informée par l'histoire ?

Enfin, le CEMS est depuis les années 1980 le lieu de développement de programmes de *recherches en ethnométhodologie*, mais aussi sur Goffman, l'analyse de conversation, l'étude de la cognition distribuée, les recherches sur la communication non verbale (par ex. *gesture studies*), l'analyse multimodale d'interactions incarnées (*embodied interaction*), ou

l'observation d'activités au travail (*workplace studies*). Tous ces courants de description et d'analyse ont été introduits par un groupe qui comprenait Louis Quéré, Renaud Dulong, Jean Widmer et les fondateurs de la collection « Raisons Pratiques ». Depuis, le CEMS est un lieu d'enseignement de l'ethnométhodologie (cf. en ce moment le travail de Michel Barthélémy, ou le séminaire de Christian Licoppe, associé au CEMS) qui donnera lieu à une anthologie de textes classiques et à des ouvrages collectifs sur la catégorisation et sur le droit en action. Michel Barthélémy a participé à la traduction du livre de Dorothy Smith, *Ethnographie institutionnelle. Une sociologie pour les gens* (2018).

Michel Barthélémy enquête avec Baudouin Dupret sur l'affaire Rémi Fraisse. En marge d'une manifestation en faveur de la défense de la zone humide du Testet (Tarn) qui s'est déroulée sur le site même où doit être édifié un barrage contesté, un manifestant est tué par une grenade offensive lancée par un gendarme dans la nuit du 25 au 26 octobre 2014. Qui sont les protagonistes de cette affaire ? La famille de la victime, la Cour de Cassation chargée de se prononcer sur la recevabilité de la Question Prioritaire de Constitutionnalité et de la transmettre au Conseil Constitutionnel, le ministère de l'Intérieur, les médias qui rendent compte des développements de l'enquête, etc. Comment abordent-ils la question des modalités du maintien de l'ordre et de la légitimité des moyens utilisés dans ce cadre en fonction de leur appréciation de la situation évolutive sur le terrain et des textes juridiques encadrant l'action des forces de l'ordre ? De cet examen émergent des définitions différentes de la situation, chaque foyer de problématisation en aborde certains aspects qui sont plus précisément liés aux intérêts, savoirs, compétences, attentes, ressources, agentivité, etc., des catégories appelées à s'en saisir.

Par ailleurs, Cédric Terzi, Alain Mahé et Kamel Boukir collaborent à un projet intitulé « Les arènes polémiques du *complotisme* : Quand le savoir et le doute entrent en lutte ». Au cours des deux dernières décennies, nos formes de vie politique se sont données le « complotisme » comme un problème majeur, menaçant la pérennité des sociétés libérales et démocratiques. Aucun événement majeur ne semble échapper à la dynamique du soupçon. Une étude de la sociogenèse de ce problème, des manières de le poser et d'élaborer des mesures pour y faire face permettra de mieux comprendre quelques aspects cruciaux de nos formes de vie politique contemporaines. Cette sociogenèse du « complotisme » procédera à partir d'une enquête ethnographique menée sur deux axes complémentaires. Le premier portera sur les polémiques qui ont structuré l'espace français du « complotisme ». Le second reviendra sur l'organisation de l'expérience de ce qu'est devenu le « 11-septembre ». Cette enquête devrait se conclure sur un travail de terrain, à New York, au « 9/11 Memorial & Museum ».

Sabine Chalvon-Demersay, après des années à enquêter sur les séries télévisées et sur les formes narratives de ce type de fiction – sur ses héros et autres personnages recensés par sa banque de données, sur les mises en scènes des dilemmes moraux inhérents aux questions de société... – se confronte à la *portée politique des séries télévisées*. La vie politique est devenue depuis quelques années un réservoir de sujets et d'intrigues, tant dans les séries étrangères que dans la fiction française (*The West Wing*, *24*, *Homeland*, *House of Cards*, *Borgen*, *The Boss*, *Occupied*, *Hatufim*, *Les hommes de l'ombre*, etc.). Comment la politique sur les écrans est-elle partie prenante de la texture la plus intime de notre expérience du politique ? Elle travaille à un manuscrit sur la question.

Le CEMS abrite également des programmes de recherche liés à l'*analyse de discours*. Juliette Rennes a développé une sociohistoire des controverses autour de questions d'égalité, de discrimination et de reconnaissance. Elle invite à identifier des répertoires rhétoriques dans des mobilisations collectives, mais aussi à reconstituer leur genèse progressive et à les recontextualiser par rapport à des dispositifs politiques, juridiques, professionnels... Après s'être intéressée aux revendications féministes d'égalité politique et juridique en France des

années 1870 aux années 1930 et aux luttes pour les droits des étrangers résidents et des couples de même sexe, elle analyse les controverses autour de la politisation de l'âge et du vieillissement.

Notons que la *question du genre* est centrale pour un groupe de chercheur-e-s qui recourent autant à l'ethnographie qu'au récit de vie ou à l'analyse sémiotique – parmi les doctorant-e-s et jeunes docteur-e-s du CEMS, Mathieu Arbogast (personnages de policières dans les séries TV), Jean Bienaimé (sur les parcours médicaux et judiciaires des personnes transgenres), Mona Claro (genre, sexualité et procréation en Russie), Isabelle Zinn (genre, bouchers-ères et fleuristes).

Histoire des sciences sociales

Ce travail d'innovation méthodologique va de pair avec un intérêt pour l'*histoire des sciences sociales* de la part de plusieurs collègues. D'une part, l'interrogation sur les usages de l'histoire dans l'enquête sociologique ou anthropologique est partagée par pratiquement tous les membres du laboratoire : quels processus historiques faut-il prendre en compte, avec quelle grandeur d'échelle temporelle et à quelles fins explicatives ou interprétatives ? D'autre part, c'est un effort d'enquête historique sur les enquêtes en sciences sociales qui est engagé. Plusieurs projets seront développés les années à venir : histoire des *Ouvriers européens* et de la méthode des budgets par le groupe de Frédéric Le Play (Stéphane Baciocchi et Alain Cottureau) ; histoire de l'enquête de *sociologie à Chicago* 1945-60 (Daniel Cefaï et Howard S. Becker) – avec une excroissance d'histoire des enquêtes sur la délinquance à Chicago ; histoire des ancrages de la philosophie pragmatiste dans les mouvements sociaux et les expérimentations civiques de l'ère progressiste aux États-Unis (1890-1930).

Rapport entre enquête philosophique et enquête en sciences sociales

Un sous-ensemble de l'axe 1 porte sur des interrogations plus spécifiques sur le rapport entre enquête philosophique et enquête en sciences sociales – en particulier sur des thématiques liées à la démocratie. La *phénoménologie* et l'*herméneutique* ont trouvé un ancrage au CEMS depuis les années 1980. Louis Quéré et Alain Cottureau continuent de creuser cette veine dans leurs travaux – Louis Quéré approfondissant sa conception de l'interprétation en sciences sociales en la tirant du côté de Dewey (livre en préparation sur les émotions), Alain Cottureau mettant Schütz et Geertz à l'épreuve de l'enquête empirique dans le groupe « Pratiques de l'enquête ». Johann Michel fait la jonction du CEMS avec le Fonds Ricœur et les Ricœur Studies. Son livre, *Homo Interpretans*, vient d'être publié en anglais (2019) et en portugais (2020). Il poursuit son enquête sur les mémoires publiques (en particulier celle de l'esclavage en France) et le devoir de mémoire (cf. axe 4), et il a relancé l'enquête sur l'herméneutique au CEMS en montant un séminaire sur « L'interprétation en acte ».

Johann Michel dirige plusieurs doctorants : Jean-François Houle (« La requête dans l'herméneutique de Ricœur »), Samuel Lelièvre (« Imagination, récit, herméneutique de Ricœur à l'épreuve du cinéma »), Sylla Khadim (« Les mobilisations des élites africaines dans le programme "la Route de l'esclave" ») et Audran Aulanier (« Socio-phénoménologie de l'étranger »). Audran Aulanier et Guillaume Gass-Quintero ont participé au montage, en 2019-20, d'un atelier « Phénoménologie et sociologie : Parcours croisés » en vue de l'organisation d'un colloque pour relancer ce train de réflexions.

Le *pragmatisme* est une philosophie nord-américaine dont les auteurs classiques sont Peirce, James, Dewey et Mead. Un groupe de chercheurs du CEMS, philosophes et sociologues, a entrepris d'y puiser de nouvelles hypothèses sur l'expérience, l'action, l'enquête, la politique, le public, le pluralisme, l'affectivité ou l'évaluation. On assiste aujourd'hui à un renouveau de l'intérêt pour le pragmatisme en sciences sociales (colloques à Chicago en 2015 et Harvard en 2017). Le CEMS occupe une place centrale dans ce processus, ayant acquis, depuis de

nombreuses années, une visibilité internationale en la matière. Roberto Frega a créé l'European Pragmatist Association et cofondé *l'European Journal of Pragmatism and American Philosophy*, implanté au CEMS, où il est édité par Guillaume Braunstein (en parallèle à la collection « Raisons Pratiques » et aux revues *Études Ricœuriennes/Ricœur Studies* et *Pragmata*). Daniel Cefaï, Roberto Frega, Albert Ogien, Cédric Terzi et un petit réseau de chercheur-e-s ont créé Pragmata : Association francophone d'études pragmatistes, qui, avec des financements dans le cadre de l'Atelier du labex Tepsis « L'expérimentalisme démocratique » et du PRI EHESS « Pragmatisme et sciences sociales », a monté une série d'événements – entre 2013 et 2019 : trois écoles d'été CNRS, dont une en 2019 à Porquerolles (Alexandra Bidet et Daniel Cefaï org. : 50 personnes), un échange trilatéral France-Italie-Allemagne à la « Villa Vigoni » (Italie), une vingtaine de colloques.

Les années qui viennent seront dédiées à la formation de jeunes chercheur-e-s et à la poursuite d'une publication francophone et transdisciplinaire – *Pragmata* (deux numéros parus en 2018 et 2019 ; deux à paraître en 2020). Avec des anciens étudiant-e-s et chercheur-e-s d'Amérique latine, le CEMS entretient des rapports avec le « Réseau pragmatisme et sciences sociales » au Brésil et, à travers Paola Diaz, avec le « Réseau sud-américain de sociologie des problèmes publics » (Argentine, Brésil, Colombie, Mexique). De nouvelles publications sont issues de ce groupe. Roberto Frega a mis le point final à un livre intitulé *The Democratic Project/Le projet démocratique* (Éditions de la Sorbonne, 2020) ; Louis Quéré avance dans l'écriture d'un livre personnel sur les émotions ; Smaïn Laacher et Cédric Terzi viennent de publier un livre sur l'affaire *Persépolis ou la guerre des libertés en Tunisie* (Labor & Fides, 2020) ; Daniel Cefaï travaille actuellement sur une série d'auteurs politiques – Dewey, Mead, Addams, Follett... – et a relancé le séminaire « Pragmatismes ». Une livraison de « Raisons Pratiques » est en préparation pour 2020. Codirigée par Louis Quéré et Laurence Kaufmann (Uni. Lausanne), elle portera sur les « Émotions collectives ». Une autre, co-portée par Laura Centemeri (CEMS), traitera du rapport entre « Écologies et enquêtes ».

Par ailleurs, un projet de recherches collectives sur « Écologie urbaine, pragmatisme et politique » est en cours à la faveur d'une coopération du CEMS avec Metrolab-Bruxelles – une publication, *Écologie humaine*, est programmée chez Creaphis en 2021. Il s'agit de revenir sur l'héritage de la sociologie de Chicago des années 1920, de le composer avec des hypothèses de Dewey et de Mead, de l'enrichir de propositions environmentalistes et de mettre ces réflexions au service de la recherche urbaine. Ce travail prolonge le travail accompli sur la participation politique – plusieurs membres du CEMS sont actifs dans la revue *Participations* (numéros spéciaux sur « Les limites de l'inclusion démocratique », « Ethnographies de la participation » ou « Critique de la participation et gouvernementalité ») et dans le GIS Démocratie et participation. Le projet PSL-Propublics, à travers la charnière CEMS-ENS, portait sur les façons d'étouffer, détourner, pervertir ou désactiver les enquêtes publiques dans des problèmes de santé professionnelle ou environnementale. Il s'est conclu par un colloque sur les « Fake News » co-organisé en 2019 par Daniel Cefaï. Comment l'insistance de Dewey et de Mead sur les problèmes, enquêtes et publics donne-t-elle des outils originaux pour penser les batailles de la contre-information, du lobbying et de la manipulation des esprits qui se jouent autour de dossiers comme ceux des OGMs, de l'amiante, du pouvoir nucléaire ou des perturbateurs endocriniens ?

L'une des caractéristiques du rapport à la philosophie au CEMS est qu'elle n'y est pas traitée seulement comme une philosophie à commenter, mais bien comme une pensée vivante qui féconde des enquêtes empiriques. À travers Louis Quéré, Alain Cottreau, Johann Michel ou Daniel Cefaï, et leurs étudiant-e-s, des hybridations se font entre pragmatisme, phénoménologie et herméneutique. Johann Michel est au cœur de la constellation de chercheur-e-s qui gravitent autour du Fonds Ricœur, Roberto Frega de l'Association pragmatiste européenne (EPA) et de

l'Association de philosophie nord-américaine (SAAP). Le CEMS a aussi des connexions régulières, à travers certain·e·s de ses membres, avec l'Institut de recherche sociale à Francfort, le réseau international des Centres d'études John Dewey (dont le centre français basé au CEMS) et les réseaux pragmatistes italien, centre-européen, scandinave et allemand. Il forme la relève de jeunes philosophes des sciences sociales – comme Luz Ascarate, Olivier Gaudin, Oscar Lorca, Samuel Lelièvre, Manuela Valdivia, Cristina Vendra – et de jeunes sociologues attaché·e·s à l'enquête sur les problèmes publics – David Amalric, Léa Eynaud, Marion Ink, Marie Ghis-Malfilatre, Perrine Poupin ou Céline Véniat. Le séminaire « Pragmatisme et engagement » de ces dernier·e·s se poursuit depuis 2017.

Michel Naepels, Léonore Le Caisne et Daniel Cefaï ont par ailleurs participé à la création d'une revue d'anthropologie publique, *Mondes communs* – que co-dirige Michel Agier. Plusieurs membres du laboratoire ont participé à ses trois premiers numéros. Tandis que le CEMS a été l'initiateur et l'élément moteur des Rencontres annuelles d'ethnographie de l'EHESS, créées en 2014, devenues Biennale d'ethnographie, co-pilotées en 2020 par Daniel Cefaï. Cet événement, réservé aux doctorant·e·s et aux jeunes docteur·e·s, rassemble environ 200 personnes autour d'une cinquantaine de contributions. L'édition de 2020 aura lieu à Marseille, en lien avec le festival, organisé à l'initiative de l'EHESS, « Allez Savoir ».

III.2. AXE 2 Mobilisations collectives et problèmes publics

Chercheur·e·s statutaires impliqué·e·s : Janine Barbot, Andrea Benvenuto, Michel Barthélémy, Daniel Cefaï, Vincent-Arnaud Chappe, Monique Dagnaud (émérite), Anne-Marie Guillemard (émérite), Séverine Labat, Alain Mahé, Albert Ogien (émérite), Alexandra Poli, Geneviève Pruvost, **Juliette Rennes (coordinatrice de l'axe)**, Claude Rosental, Cédric Terzi.

L'axe 2 est actif depuis la fondation du CEMS, mais il est, lui aussi, en pleine métamorphose. Il était initialement centré sur la question des mouvements sociaux, au sens que l'équipe d'Alain Touraine avait donné à ce terme. Puis, il avait intégré une problématique des « espaces publics » et des « publics intermédiaires » autour de Louis Quéré ou Alain Cottureau. Il s'était ensuite déplacé vers une sociologie des problèmes publics, à laquelle ont contribué Daniel Cefaï ou Cédric Terzi. Il a longtemps accueilli un groupe de réflexion sur la publicité médiatique, dont Sabine Chalvon-Demersay était un pilier. Enfin, avec l'arrivée de Juliette Rennes, d'abord, puis de nouvelles et nouveaux chercheur·e·s, il a pris de nouvelles directions. Les mobilisations, individuelles et collectives, ont retrouvé une place importante au laboratoire. Quel bilan peut-on en faire et quelles formes peut-on en anticiper les années à venir ?

La réactivation de l'héritage de Chicago et du pragmatisme se poursuit, à travers une enquête historique sur les travaux sur le *collective behavior* et les mouvements sociaux, sur un corpus de thèses et de publications repéré par Daniel Cefaï aux États-Unis, dans les années 1920 et en 1945-60. Elle s'élargit avec une tentative d'intégration des activités de discussion, d'enquête et d'expérimentation, qui caractérisaient les « publics » de Dewey, à l'étude des mobilisations et pour une re-contextualisation de cette philosophie pragmatiste, dans ses différentes formes (Addams, Dewey, Mead, Follett), dans les mouvements sociaux et les organisations communautaires de l'ère progressiste (1890-1920). Cet approfondissement philosophique et historique permet à Daniel Cefaï de formuler de nouvelles hypothèses. Certaines sont mises en œuvre dans les enquêtes de doctorat de Perrine Poupin, Marie Ghis-Malfilatre, Céline Véniat ou Léa Eynaud, et dans un numéro double de *Sociologie & Sociétés* à paraître, coordonné avec certaines de ces chercheuses et Kamel Boukir en 2020. À partir de 2020-21, Daniel Cefaï va reprendre un séminaire sur les mobilisations collectives pour la Formation sociologie, qui coexistera avec celui organisé pour cet axe 2 du CEMS par Juliette Rennes, Corentin Durand

(jeune docteur) et Luca Greco (chercheur associé) sur les formes de protestation, individuelles ou collectives – séminaire devenu en 2019 un séminaire ouvert et validable dans les masters « Sociologie », « Études politiques » et « Études sur le genre » de l'EHESS.

Dans une perspective similaire de l'étude des « expériences publiques », élaborée initialement par Louis Quéré, on a déjà mentionné l'enquête sur l'affaire *Persépolis* en Tunisie de Cédric Terzi et Smain Laacher (2020), qui décrit les enjeux et les ressorts de cette controverse en la recadrant par rapport au Printemps arabe et à la politique étrangère de la France. Cette recherche est partie prenante d'un ensemble plus vaste de travaux en cours sur les controverses, autour des OGMs, sur le fondamentalisme évangélique et ses batailles pour imposer le créationnisme en science et à l'école, ou sur des mouvements populistes et nationalistes en Suisse. Sur le Maghreb, encore, Alain Mahé continue de travailler à son livre sur *La révolte des anciens et des modernes. Le printemps noir de Kabylie en 2001*. Il y enquête sur une mobilisation citoyenne d'une ampleur et d'une inventivité sans équivalent à l'échelle de l'Afrique et du Moyen-Orient – y compris les « printemps arabes ». Un empilement de coordinations, sur la base des assemblées de village et de quartier, a abouti, par une série de délégations plus ou moins formalisées, à la constitution de coordinations communales, départementales et régionales. Cette forme de mobilisation a permis de stabiliser des arènes civiques où, pendant de longs mois, s'est formée toute une génération de citoyen·e·s et d'activistes. Ce travail repose sur des descriptions ethnographiques et sur l'exploitation d'un très riche fonds documentaire produit par les coordinations elles-mêmes (PV de réunion, tracts, motions, et textes divers).

Cette question centrale de l'expérience se pose sous de nombreuses autres formes au CEMS. Qu'est-ce qui fait expérience ? Quels problèmes sont thématiques, sinon dans des mouvements très visibles, au moins dans des « contre-publics » ? Quid des expériences d'injustices qui ne parviennent pas à s'énoncer dans les termes du débat public dominant ? Dans ses recherches, Juliette Rennes compare les revendications d'égalité des droits qui donnent lieu à des « controverses publiques » dans les espaces les plus visibles et légitimes de la délibération et de la décision publique, et celles qui, au contraire, ne franchissent pas le seuil d'espaces militants dissidents et hétérodoxes, elle a impulsé un travail d'observation ethnographique collective dans divers lieux militants parisiens (Bourse du travail, Lieudit, cafés-débats, CICP...), espaces d'entre-soi cependant ouverts au tout-venant, où les frontières entre le dicible et l'indicible se recomposent selon les publics et les situations. Aujourd'hui, les recherches de Juliette Rennes se focalisent sur les contestations des barrières d'âge et sur l'émergence et le développement, aux États-Unis et en Europe, de la cause dite anti-âgiste, depuis les années 1970. Son enquête porte sur trois arènes de la contestation : l'arène associative (les mouvements qui expérimentent une autre organisation des âges et clament qu'une autre vieillesse est possible), l'arène juridique et judiciaire (la mobilisation du droit pour dénoncer des discriminations à raison de l'âge) et l'arène artistique (les artistes, notamment féministes, qui mettent en question l'occultation des corps vieillissants dans le spectacle vivant et la culture visuelle). Cette enquête est articulée au séminaire de recherche « Approches critiques des catégories d'âge » que Juliette Rennes anime depuis l'année universitaire 2018-2019.

Un autre bouquet de recherches a trait à la connexion entre mobilisations collectives, régimes mémoriels et mémoire publique. Il avait déjà donné lieu au livre de Johann Michel, *Devenir descendant d'esclaves* (2015), qui explore la question de la « mémoire publique », en contrepoint de la mémoire officielle et de la mémoire collective – une extension à la fois des recherches sur l'herméneutique et sur le pragmatisme –, et ses conséquences pour les « politiques mémorielles », par exemple pour le Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage.

En parallèle, ces interrogations ont pris de nouvelles directions, à la faveur d'arrivées et de coopérations avec de nouveaux chercheur.e.s. À côté de l'enquête sur les dynamiques de mobilisation de collectifs de victimes dans le domaine de la santé (VIH/Sida, hormone de croissance...) dans le cadre de l'axe « Risques, violences et réparation », un autre projet, Propublics, co-monté avec un financement PSL par Daniel Cefaï, a traité de mobilisations de « patients actifs », de leurs familles et d'activités, autour de problèmes de santé environnementale et santé professionnelle. Un autre projet, dont Sezin Topçu est l'une des porteuses, est l'ANR Hypmedpro (« L'hypermédicalisation des naissances comme problème public ») (voir axe 3).

D'autres recherches sont en train de prendre leur essor au CEMS. Certaines seront mentionnées plus loin, comme le mouvement international de développement de la permaculture (axe 3), ou les mobilisations de victimes (axe 4). En liaison avec le Programme Handicaps et sociétés de l'EHESS, Isabelle Ville (INSERM) et Andrea Benvenuto poursuivent leurs recherches en *disability studies*. La première développe une sociohistoire du « handicap comme problème public ». S'appuyant sur des données empiriques recueillies à différentes périodes, de l'entre-deux-guerres à aujourd'hui, Isabelle Ville interroge la convergence entre mouvements de défense des droits des personnes handicapées et politiques d'activation dans leur rejet commun des protections sociales instaurées par les États-providence. Elle est par ailleurs vice-présidente d'Alter : European Society for Disability Research, qui publie une revue, *Alter* (laquelle devrait également être éditée au CEMS). La seconde poursuit ses enquêtes sur les communautés de sourds et a pour projet d'éditer et de digitaliser les archives de Bernard Mottez, qui a été un pionnier au CEMS des recherches sur les mobilisations de sourds. Dans le même champ, Olivier Schetrit, comédien sourd de naissance, enquête sur les « cultures sourdes ». En délégation depuis 2019 au CEMS, Benoît Eyraud continue de développer le programme de recherche citoyenne Capdroits, centré sur l'exercice des droits des personnes en situation de handicap. Cette recherche-action a reçu le prix de la recherche participative de la Fondation de France en 2019.

Dans une autre direction, Séverine Labat poursuit ses recherches sur les mouvements islamistes en Algérie et en Tunisie à l'épreuve de la transformation de ces régimes politiques. Et Alexandra Poli poursuit ses recherches sur les sentiments d'injustice (façonnage des conceptions juste et injuste des inégalités) à partir de plusieurs entrées empiriques (thèmes-phares des discriminations, des migrations et de la radicalisation). Elle est la coordinatrice du volet français d'un projet Horizon 2020 (2017-2021) de l'UE – le projet DARE (« Dialogue about Radicalisation and Equality ») qui engage 15 partenaires européens – sur les problèmes de radicalisation religieuse et politique. Les résultats en seront disponibles dans un ouvrage qu'elle a co-écrit, *Inequality and Youth Radicalisation : A Meta-Ethnographic Synthesis on Qualitative Studies* (University of Manchester Press, sous-presse). Ce programme se focalise sur la compréhension des significations des appels à la radicalisation chez les jeunes (de 18 à 30 ans), ce qui implique d'étudier à la fois des individus qui expriment dans leurs discours, leurs présentations de soi et leurs pratiques quotidiennes une adhésion à des idéologies radicales et d'autres qui s'en tiennent à distance. En comparant les formes de réceptions et d'appropriations de perspectives se revendiquant de l'islam et de perspectives s'affirmant antimusulmanes, le projet a l'objectif d'élargir le prisme de compréhension des radicalisations d'engagement et d'explorer dans quelle mesure les processus de radicalisation interagissent et peuvent avoir des effets cumulatifs dans la société.

La question écologique trouve également sa place au CEMS. Le mouvement du « retour à la terre », dans sa version contemporaine de bataille écologique pour l'autonomie, est étudié par Geneviève Pruvost et Laura Centemeri (axes 3 et 4).

D'autres points de vue originaux existent au CEMS. Claude Rosental poursuit son enquête sur les « démos », à savoir les pratiques de démonstration qui façonnent de nouvelles formes de publicité politique. Ici la question est d'observer et d'analyser comment des acteurs institués, tels les pouvoirs centralisés, les groupes d'intérêts, les organisations et une multitude d'individus, fabriquent des démonstrations dont ils pourront se servir pour poursuivre leurs fins. Manifestations de protestations dans la rue, démos high-tech de la Silicon Valley, démonstrations de foi lors de processions religieuses, présentations de programmes de recherche par la Commission Européenne à Bruxelles ou en faveur du projet de Constitution européenne, ou encore preuves de l'existence d'armes de destruction massives en Irak déployées par Colin Powell au siège des Nations Unies : les démonstrations sont omniprésentes dans la vie des sociétés contemporaines, et en particulier dans la vie démocratique.

Vincent-Arnaud Chappe, qui vient de rejoindre le laboratoire, travaille depuis plusieurs années sur les mobilisations visant à dénoncer et réparer les discriminations au travail, que ce soit au sein des arènes judiciaires ou dans le cadre de l'entreprise. Il explore notamment la façon dont les victimes et leurs alliés – notamment les syndicats – explorent les potentialités du droit et travaillent à la création de stratégies indissociablement juridiques et politiques pour faire vivre la promesse républicaine d'égalité. Dans cette perspective, il s'intéresse depuis quelques années à l'agencement des pratiques de quantification des inégalités avec les normes juridiques de non-discrimination, s'inscrivant ainsi dans le développement d'un courant d'analyse fécond sur les rapports entre droit et nombres. Il finalise actuellement une enquête ethnographique et socio-historique sur la mobilisation – syndicale puis judiciaire – des cheminots marocains de la SNCF depuis les années 1970, et a comme projet de co-écrire un ouvrage retraçant les enjeux de cette lutte et des controverses qui y sont attachées.

Enfin, quelques études sur les médias peuvent être rattachées à cet axe. Monique Dagnaud enquête sur l'industrie numérique et les nouvelles formes de coopération économique, d'innovation entrepreneuriale, d'imaginaire politique et de créativité intellectuelle qui se font jour en Californie. Elle est une active collaboratrice de *Telos* (5 à 15 000 visiteurs/jour). Konstantinos Eleftheriadis, alors post-doctorant au CEMS, a publié un livre sur *Queer Festivals and Transnational Counterpublics* (2018) et commencé à enquêter sur les controverses médiatiques autour de « Nous (ne) sommes (pas) Charlie ». En parallèle, à partir de 2017, deux programmes de recherche ont été montés par des jeunes chercheur-e-s : « Caméras politiques », centré sur le traitement par la vidéo, le documentaire et la fiction de situations de guerre, de mouvements insurrectionnels ou de problèmes publics (Perrine Poupin, Daniel Cefaï et des collègues en études de cinéma animent ce séminaire, qui a été l'occasion d'une collaboration plus directe avec la FEMIS) ; et l'« Atelier Méthodes visuelles et sensorielles », qui traite du rapport entre photographie et enquête narrative (Camilo Leon Quijano).

Doctorant·e·s

La vitalité de l'axe 2 est sensible dans l'énumération des thèses de doctorat en cours au CEMS, qui se rattachent à ces thèmes. Depuis 2018, Kamel Boukir (engagements politiques des jeunes de Montrimond), Corentin Durand (expressions critiques en prison), Perrine Poupin (manifestations de rue en Russie), Céline Vénia (revendications d'habitants de bidonvilles), Marcilio Brandao (légalisation de la marijuana au Brésil), Ariane Mak (conflits industriels dans les charbonnages britanniques) ont soutenu leur thèse et obtenu des post-doctorats ou des postes (Ariane Mak à Paris VII-René Diderot).

Sont encore inscrit·e·s en doctorat, travaillant dans des perspectives variées, avec Daniel Cefaï : David Amalric (protestation au quotidien dans à Providência, Rio de Janeiro), Joana Sisternas (conflits urbains autour de Chapeu Mangueira, Rio), Léa Eynaud (mouvement des « communs » à Paris et Berlin), Damien Roy (le crack dans le centre historique de Sao Paulo),

Rafaela Zambra Álvarez (mobilisations dans trois communes dans la ville de Santiago du Chili), Guillaume Gass-Quintero (remous autour du processus de paix en Colombie) – et sur des controverses refroidies, devenues dispositifs d’action publique, Erwan Le Méner (hébergement d’urgence de personnes à la rue en hôtel) et Camille Porto (stratégies de réduction des risques liés à la toxicomanie au Brésil et en France). Avec Geneviève Pruvost : Constance Rimlinger (écoféminisme et retour à la terre), Benjamin Gizard (imaginaires de la ZAD Notre-Dame des Landes), Fanny Hughes (récupérer, réparer, autoproduire en zone rurale), Océane Sipan (ménages engagés dans une démarche zéro déchet). Avec Michel Naepels : Karolina Kania (développement touristique et conflits locaux en Nouvelle-Calédonie), Pascal-Olivier Pereira de Grandmont (classes moyennes de la Région métropolitaine de Natal, Brésil), Rosaluz Pérez Espinosa (participation des femmes à l’expérience de l’autonomie zapatiste), Bruno Pepe Russo (anthropologie et histoire dans les villes minières de la Copperbelt zambienne). Avec Sabine Chalvon : Waldir Rocha (traitement médiatique de la crise brésilienne). Avec Nicolas Dodier : Jean Bienaimé (mouvement transidentitaire) et Maxime Agator (corruption comme problème public). Avec Léonore Le Caisne et Cédric Terzi : Charlie Duperron (ethnographie des enquêtes du Service de Rétablissement des Liens Familiaux (RLF) de la Croix-Rouge). Avec Alexandra Poli (co-direction avec Céline Béraud) : Sana Farhat (engagement et subjectivation des femmes tunisiennes face à « l’extrémisme violent » d’un membre de la famille. Comparaison Tunisie France). Avec Baudouin Dupret : Giulia Galluccio (récits de la guerre en Syrie), Jean Pierre Serna Zerpa (pratiques de l’habitat populaire à Izmir, Turquie). Avec Louis Quéré : Paula Sombra (parcours de la mémoire militante et continuité d’un rêve révolutionnaire en Argentine, 1967-2007).

III.3. AXE 3. Technosciences, Économies, Infrastructures

Chercheur·e-s statutaires impliqué·e-s : Marine Al Dahdah, **Vincent-Arnaud Chappe (co-coordonateur de l’axe)**, Ève Chiapello, Laura Centemeri, **Geneviève Pruvost (co-coordinatrice de l’axe)**, Claude Rosental, Sezin Topçu, Isabelle Ville.

La création de ce nouvel axe du laboratoire a été actée lors du « séminaire au vert » des statutaires du laboratoire de septembre 2019. Il remplace le GT « Socio-économie, ethnocomptabilité, anthropologie de l’évaluation », et est reconfiguré pour accueillir les initiatives menées autour des sciences et des techniques. Celles-ci s’étaient développées au CEMS au point de constituer un nouveau GT « Sciences, Technologies, Instruments ».

Les recherches menées dans le cadre de l’axe 3 « Technosciences, économies, infrastructures » peuvent être rassemblées en trois sous-ensembles qui se recoupent partiellement.

Un premier volet concerne les enquêtes sur la **valuation**. Certains travaux portent notamment sur la valuation de l’environnement. Le mouvement transnational de la permaculture, cet *art de réhabiter* (titre du livre de Laura Centemeri paru en 2019), et les filières agroalimentaires alternatives sont ainsi étudiés au prisme des pratiques de valuation de l’environnement qu’ils promeuvent, des modalités de leur incorporation dans des techniques et des logiques d’organisation, ainsi que de leur circulation. Laura Centemeri suit le terrain des modes alternatifs d’« attribution de la valeur » par des entrepreneur·e-s qui refusent le productivisme et le mercantilisme dominants. L’étude croisée des pratiques de valuation, des discours de mise en valeur et des imaginaires socio-techniques de la valeur de l’environnement est appliquée à l’analyse des transformations du mouvement écologiste, depuis les années 1970 (Laura Centemeri sur l’Italie). Les nouveaux modes de vie écologiques sont également analysés à l’aune du travail de valuation qu’ils engagent, et saisis en particulier à partir de méthodes ethno-comptables (Geneviève Pruvost et Fanny Hughes). Geneviève Pruvost creuse sa

perspective de la « politisation du moindre geste » de la vie quotidienne, du renouvellement des formes d'action par le « faire » et de la mise en place de formes horizontales d'auto-organisation, et suit, par ailleurs, la vie d'« alternatifs du quotidien » en zone rurale. Elle cible particulièrement les pratiques écoféministes sur lesquelles elle a coordonné un numéro de *Travail, genre, et sociétés* avec Marlène Benquet. La valuation de l'environnement est en outre étudiée au travers de la mise en place de produits financiers dits « verts » (Ève Chiapello). Plus largement, certaines enquêtes portent sur les modes de valuation liés à la financiarisation de l'économie et aux outils qui l'accompagnent, dans le champ des politiques publiques (Ève Chiapello), des politiques d'entreprise relatives à la lutte contre les discriminations (Vincent-Arnaud Chappe), des politiques agro-alimentaires (Laura Centemeri), de l'environnement (Geneviève Pruvost) comme du développement (Marine Al Dahdah). Des investigations sont également menées sur les pratiques d'évaluation et de mise en valeur des activités de recherche et des technologies, qui se traduisent notamment par le recours à diverses formes de « démonstration publique » : Claude Rosental (axe 2) vient de sortir le premier tome d'une série consacrée à cet objet qu'il façonne depuis des années : *La société de démonstration* (2019) (traduction à paraître au MIT Press).

Un deuxième volet de cet axe de recherche a trait aux investigations menées sur **les instruments, les technologies et les dispositifs**. Une partie des travaux portent sur les NTIC. Certains d'entre eux analysent la mutation anthropologique introduite par la société en réseaux (Monique Dagnaud), alors que d'autres explorent les processus de déploiement de technologies numériques dans l'hémisphère sud, en particulier dans certaines régions d'Inde et d'Afrique subsaharienne, et analysent les formes d'appropriation et les résistances qu'elles génèrent (Marine Al Dahdah). D'autres enquêtes explorent les pratiques du marketing technologique et étudient comment sont élaborées, promues et vendues diverses technologies, en particulier dans le domaine du digital (Claude Rosental, Marine Al Dahdah). Des recherches sont également menées dans le domaine de la santé et de la techno-bio-médecine. Certaines d'entre elles portent sur les pratiques de gynécologie obstétrique impliquant des équipements technologiques et des produits pharmaceutiques toujours plus conséquents, et sur les oppositions qu'elles suscitent – Sezin Topçu coordonne un ouvrage collectif *Reproduction, Sexuality, Maternity : Politics of the Female Body in Contemporary Turkey* (chez J. B. Tauris, à Londres), dans la continuité de l'ANR « Hypmedpro » qu'elle coordonne, qui a suivi les trajectoires des techniques et pratiques (césarienne, épisiotomie, péridurale) et les critiques qui leur sont adressées dans trois contextes nationaux (France, Brésil, Turquie). D'autres portent sur les pratiques du diagnostic prénatal dans la prévention des handicaps, les tensions et les ajustements entre performances techniques, standardisation des pratiques et relations cliniques ; entre globalisation des outils et des formations et régulations locales des pratiques, notamment au Brésil où l'avortement reste illégal (Isabelle Ville). D'autres travaux, enfin, développent des théories relatives à la notion de dispositif pour saisir les modalités de gestion à différentes échelles de grands scandales sanitaires (Janine Barbot, Nicolas Dodier). On peut également évoquer les recherches menées sur la diffusion dans tous les secteurs de l'économie d'outils « financiarisés », c'est-à-dire des instruments qui reposent conceptuellement et techniquement sur le corpus techno-scientifique de la finance moderne (Ève Chiapello), sur le poids (et la régulation) dans la gestion du personnel des systèmes d'information RH des entreprises (Vincent-Arnaud Chappe, pré-projet ANR accepté), ainsi que sur le développement de nouvelles formes de bureaux censées faciliter la mobilité et le travail par projet (Vincent-Arnaud Chappe).

Enfin, un troisième volet de cet axe de recherche porte sur les **politiques des sciences et des techniques**. On peut mentionner les recherches qui portent sur la façon dont la logique a joué un rôle de marqueur anthropologique, de sélection sociale, et de standardisation intellectuelle sur le long terme, contribuant notamment à l'élaboration de la notion de « mentalité primitive »,

dont les conséquences sociales et politiques peuvent être analysées tout au long du XX^e siècle (Claude Rosental). D'autres recherches explorent les formes de gouvernement des innovations techniques et médicales controversées, comme celles liées aux infrastructures nucléaires et aux technologies reproductives, en s'intéressant en particulier aux dynamiques de normalisation et de contestation qui les caractérisent (Sezin Topçu). Certains travaux portent sur les politiques digitales de développement, et étudient comment les produits des industriels du numérique sont utilisés comme des instruments de gouvernement et comme des outils géopolitiques qui modèlent l'image des Suds à l'international (Marine Al Dahdah). D'autres travaux encore cherchent à saisir comment les formats financiarisés incorporent certaines critiques du capitalisme qui sont alors intégrées à ses modes de fonctionnement (Ève Chiapello). On peut également évoquer différentes investigations portant sur les techniques (permaculture, sobriété, etc.) qui animent le développement de nouveaux modèles d'écologie politique (Laura Centemeri, Geneviève Pruvost) ainsi que sur la façon dont les sciences sociales et leurs dispositifs de mesure alimentent les pratiques de lutte contre les discriminations (Vincent-Arnaud Chappe).

Enfin, Clémence Schantz (post-doctorante) participe également aux activités de cet axe. Elle vient de rejoindre le CEMS avec un projet de post-doctorat sur « *un projet japonais de dé-médicalisation de l'accouchement au Bénin* ».

Cet axe accueille également plusieurs doctorant-e-s travaillant sur des instruments et des techniques outillant diverses **politiques publiques** (de logement, de santé, de développement, de protection sociale, de protection de la biodiversité), sur des alternatives écologiques, et des technoproduits comme les crypto-monnaies, les robots, les technologies reproductives, ou l'intelligence artificielle.

Autour d'Ève Chiapello : Camille Rivière (instruments de marché et politiques de biodiversité), Virginia Santilli (transformation des modèles économiques du logement social), Ilias Naji (retraites en France depuis les années 1970), Océane Ronal (capital-investissement et développement), Maël Rolland (économie politique des crypto monnaies), Antonin Thyraud (rôles de l'évaluation des politiques publiques dans la programmation des fonds structurels européens). Autour de Claude Rosental : Martin Chevallier (robotique sociale et notamment d'assistance médicale), Fanny Hugues (techniques pour vivre de peu en zone rurale). Autour d'Isabelle Ville : Aleksandra Endaltseva (associations de patients en Russie). Avec Sezin Topçu : Masatoshi Inoue (réception des catastrophes atomiques en France). Avec Janine Barbot : Nadège Draperi (reconfiguration des expériences de soin).

Un cycle de *lunch seminar* ouvert est organisé par cet axe tout au long de l'année. Invités de l'année 2019-2020 : Grégoire Mallard (Graduate Institute de Genève), Sezin Topçu (CEMS), Isabelle Ville (CEMS), Pierre Penet (IEA Paris), Julie Blanck (ENS Paris), Alvaro Santana-Acuna (Whitman College).

Cet axe envisage donc une grande variété d'infrastructures (matérielles, financières, juridiques, statistiques, numériques, de protection sociale, etc.) et considère un panel élargi de technosciences concernant les domaines de l'énergie, de l'environnement, de la santé, de l'informatique, de la finance, ou encore du traitement des données. Les questions économiques traversent les questionnements, qu'il s'agisse de replacer ces développements dans des logiques économiques particulières, d'envisager les opérations de valuation et d'évaluation, de prise en charge par la gestion d'entreprise, de financement, d'investissement, de fabrication de marché et de marchandises, ou encore d'interroger les modalités de production, de reproduction, de gestion, de captation ou de prédation.

III.4. AXE 4. Risques, violences et réparation

Chercheur·e-s statutaires impliqué·e-s : Michel Agier (émérite), Andrea Benvenuto, **Janine Barbot (coordinatrice de l'axe)**, Laura Centemeri, Vincent-Arnaud Chappe, Nicolas Dodier, Léonore Le Caisne, Johann Michel, Michel Naepels, Alexandra Poli, Geneviève Pruvost, Catherine Rémy, Juliette Rennes, Laurence Tessier, Sezin Topçu, Isabelle Ville.

La création de cet axe s'est appuyée sur l'arrivée de nouveaux chercheur·e-s, la rencontre avec des problématiques déjà esquissées au CEMS et sur la forte synergie qui est apparue entre les problèmes abordés sur différents terrains. Ce groupe part du constat que la question de la qualification et de la réparation des dommages associés aux risques, en particulier environnementaux et sanitaires, engendrés par les activités humaines, est aujourd'hui au cœur de vives controverses. Celles-ci concernent les conséquences de l'activité industrielle et agricole, de la mise sur le marché des produits de santé, ou de la diffusion de pratiques médicales. Les questions soulevées par l'établissement et la réparation des dommages concernent également, au-delà de ces secteurs, des violences politiques, criminelles, ou sociales. L'ensemble de ces controverses mobilisent autour d'elles un large spectre d'acteurs : des industriels, des médecins, des agriculteurs, des juristes, des représentants des autorités sanitaires et d'organisations professionnelles, des groupes de victimes, accidentés ou sinistrés, des associations de consommateurs ou de défense de l'environnement... Elles portent sur l'adéquation des mesures existantes pour répondre de façon ajustée aux dommages ainsi générés. Elles révèlent des configurations d'acteurs souvent inédites, peu analysées de façon transversale par les sciences sociales, en dépit des nombreuses études de cas existantes.

Cet axe part notamment de l'étude du jeu des dispositifs susceptibles d'être mobilisés dans un horizon de réparation : les fonds d'indemnisation, les systèmes d'assurances, les manifestations mémorielles, les procès, les prises en charge post-traumatiques, les procédures de réhabilitation et de reconstruction, les dispositifs d'entraide et de soins. La notion de réparation est entendue dans un sens large, l'objectif du groupe étant de cerner la variété des actions que les individus ou les groupes engagent lorsqu'ils « demandent réparation ». Il porte sur l'expérience des acteurs qui créent ces dispositifs, les mobilisent, les font fonctionner, les soutiennent, participent à leurs transformations, ou y sont confrontés. Il aborde ainsi tout à la fois des questions d'expertise, de droit et de politique. Une attention particulière est accordée à l'expérience des personnes ordinaires qui, estimant qu'elles (ou d'autres personnes ou entités auxquelles elles sont attachées) subissent (ou ont subi) des torts ou des souffrances, agissent de diverses façons pour que quelque chose soit fait *en retour*, en s'engageant dans des collectifs, en demandant que soient reconnues des souffrances, en se confrontant le plus souvent à des savoirs spécialisés, médicaux, scientifiques ou juridiques. Comment ces personnes conçoivent-elles la reconnaissance de responsabilités ou de crimes, le recours aux droits ou à la solidarité, et réclament-elles réparation ? Quelles configurations historiques, juridiques, institutionnelles, conditionnent les capacités de ces personnes à se faire entendre dans différents dispositifs ? L'objectif de cet axe est donc de traiter collectivement de la question de *ce que réparer veut dire* en réunissant des chercheur·e-s, issus de différentes disciplines (sociologie, histoire, philosophie, anthropologie), engagé·e-s dans des enquêtes empiriques et mettant leur expertise au service d'une réflexion commune.

Les recherches menées dans le cadre de cet axe peuvent être rassemblées en cinq sous-ensembles.

1) Concernant les **catastrophes industrielles et technologiques**, Laura Centemeri (CNRS) a abordé la question de la dénonciation et de la réparation du dommage à l'environnement, à

partir de l'étude du désastre de Seveso et de quarante années de pollution causée par l'aéroport de Milan-Malpensa sur le parc naturel du Tessin. Avec Sezin Topçu (CNRS) elles préparent un livre collectif, *Repairing Environments : A Critical Inquiry of Recovery after Disasters* (à paraître chez Routledge, 2021), qui vise à présenter une approche de l'étude des désastres par la notion de réparation. Janine Barbot et Nicolas Dodier contribuent également à cet ouvrage. Laura Centemeri s'intéresse actuellement aux pratiques agroécologiques de réparation des sols liées au mouvement transnational de la permaculture. Sezin Topçu a analysé, dans le cas du nucléaire, les formes de production d'expertises, de connaissances et d'ignorances relatives aux risques et dégâts engendrés par le progrès technique, et leurs contestations, elle s'intéresse dorénavant à l'indemnisation des dommages associés au nucléaire. Deux docteurs du CEMS participent à cet ensemble de travaux autour des catastrophes industrielles et technologiques. Marie Ghis-Malfilatre (thèse soutenue en 2018) a étudié la problématisation de la santé au travail dans l'industrie nucléaire (1975-2015), et les moyens dont disposent les travailleurs pour faire valoir leur droit à la santé et à la réparation. Elle conduit actuellement une recherche post-doctorale dans le cadre du GISCOP 84, sur les logiques de l'(in-)accès au droit des salarié-e-s exposé-e-s à des cancérigènes au cours de leurs activités professionnelles. Héloïse Pillayre (thèse soutenue en 2017) s'est d'abord intéressée à l'action judiciaire conduite par les personnes s'estimant victimes du vaccin contre l'Hépatite B ; elle a travaillé en thèse sur la manière dont le scandale de l'amiante réinterroge les dispositifs d'indemnisation issus de l'État-Providence, et poursuit en post-doctorat pour comparer au niveau international les politiques d'indemnisations des pathologies imputées à l'amiante.

2) Les investigations portant sur l'**activité médicale** envisagent celle-ci sous deux angles : comme activité médicale « génératrice de dommages », et comme dispositif mobilisé dans un but de neutralisation de dommages ou de souffrances d'origine et de nature variées. Après avoir étudié les risques professionnels et leur réparation, Nicolas Dodier s'est intéressé aux parcours de réparation de victimes de drames médicaux. Avec Janine Barbot, ils étudient le cas de l'affaire de l'hormone de croissance, et plus particulièrement le travail normatif des acteurs confrontés à différents dispositifs de réparation (ils ont co-dirigé un programme financé par le GIP-Justice, 2015-2017). Nicolas Dodier a co-animé le programme international, *Social Studies of Institutions*, qui a consacré une session à l'étude des dispositifs dans son workshop de 2018 et donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif *Pragmatic Inquiry* (à paraître, Routledge, en 2020). Janine Barbot a été membre du Comité des sages du Secrétariat d'État pour l'aide aux victimes ; ses travaux visent également à penser les luttes pour la réparation dans une perspective socio-historique. Sezin Topçu, Chiara Quagliariello (chercheuse associée) et Lola Mirouse (doctorante) sont engagées dans l'ANR Hypmedpro, signalée dans l'axe 3, sur la contestation de techniques d'enfantement sous l'angle de la « violence obstétricale ». Ce programme réinscrit cette contestation dans l'évolution plus générale des débats autour des enjeux de risque et de sécurité liés à la naissance – voir aussi la thèse en cours de Raquel Rico Berrocal sur la santé périnatale en Île-de-France, et les travaux de Clémence Schantz et de Mounia El Kotni qui viennent de rejoindre le CEMS avec des allocations post-doctorales (EHESS et Fondation de France). Un autre ensemble de travaux a été engagé, depuis plusieurs années, autour des mobilisations de sourds, par Andrea Benvenuto et Olivier Schetrit (post-doctorant) qui abordent la question de la contestation des techniques médicales dites « réparatrices », vue comme des « violences » faites à l'intégrité des personnes (c'est le cas des implants cochléaires). Andrea Benvenuto enquête sur la promotion de nouvelles formes d'organisation de la clinique qui intègrent, au contraire, des visées de rétablissement du lien social. Fabrice Bertin (post-doctorant) travaille sur la Langue des Signes (LS) et sur les obstacles qui subsistent dans son enseignement à destination des enfants sourds. Olivier Schetrit compare les formes de recours au monde médical et les critiques du travail de normalisation

que celui-ci opère sur les corps/identités dans différents groupes minoritaires (sourds/intersexes). La question du corps (à réparer, à normaliser, façonnant les identités) est également centrale dans les travaux de Catherine Rémy qui a enquêté sur les greffes entre l'animal et l'humain depuis le début du XX^e siècle dans une approche combinant enquête ethnographique et enquête historique : la perspective diachronique donne à voir les mutations du travail de normalisation des identités et l'affaiblissement progressif d'un bien commun supérieur – la santé des humains – comme justification de l'instrumentalisation du corps des animaux. La question des corps à réparer est aussi abordée par Jean Bienaimé (doctorant) dans sa thèse consacrée aux procédures médicales et judiciaires visant le « passage transgenre », ou ceux de Marie Le Clainche-Piel (post-doctorante) sur le développement des greffes du visage en France et au Royaume-Uni pour les victimes de défiguration. En s'intéressant aux « formes de vie » qui émergent des pratiques de soin pour les personnes atteintes d'une maladie cérébrale grave (Alzheimer, AVC, coma) vivant en institutions, Laurence Tessier interroge les dimensions du soin qui visent à répondre à la « perte de la personne », quand l'irréversible et l'irréparable planent sur ses situations. Laurence Tessier copilote l'ANR VitalMortel (« Vivre et mourir avec une maladie cérébrale en France et en Californie »). Il s'agit d'un terrain comparatif sur les prises de décisions concernant les malades comateux dans des services de neuro-réanimation à Paris et à San Francisco.

3) Dans le **domaine éducatif, sanitaire et social**, Léonore Le Caisne, après avoir exploré des expériences de violences dans différents contextes et situations (prison, inceste), a débuté une recherche sur les violences contre les enfants et la prise en charge des victimes par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Depuis janvier 2019, elle co-dirige, l'ANR Dervi (« Dire, Entendre et Restituer les violences incestueuses ») d'une durée de quatre ans. Cette recherche pluridisciplinaire, qui regroupe des anthropologues et des historiennes, articule, outre des études d'archives, plusieurs terrains ethnographiques (Unité médico-judiciaire (UMJ), Cellule de recueil d'informations préoccupantes, Service social de proximité, tribunal pour enfants, foyer, familles d'accueil). Charlie Duperron (doctorant) s'intéresse quant à lui à un dispositif de rétablissement des liens familiaux dans le cadre d'une ethnographie des enquêtes menées par la Croix Rouge internationale. Isabelle Ville étudie, depuis de nombreuses années, les différents dispositifs visant à mettre en œuvre les politiques sociales et de santé à destination des publics handicapés. Elle s'est intéressée à la manière dont les cadres de l'expérience imposés par les dispositifs de réadaptation affectent la production des identités et du sens de soi, et aux stratégies des usagers pour s'engager dans des choix de vie alternatifs à la normalisation. Elle anime un programme sur les Défis de l'école inclusive (Financement IReSP, auquel participe notamment Louisa Laïdi, doctorante). Ce programme devrait être prolongé dans le cadre d'une comparaison européenne avec une candidature à un European Training Network (H2020-MSCA-ITN-2020, « Exploring the Intersection of Regular and Special Education for Pupils with Educational Support Needs ») impliquant la Norvège, la Suède, les Pays-Bas, la République Tchèque et la France. Sur les questionnements relatifs à l'inclusion des personnes en situation de handicap, on peut mentionner également les travaux de Maxime Brosseau (doctorant, Cifre-Mairie de Paris) concernant la mise en accessibilité des bâtiments publics, ceux de Francisca Baldrich (doctorante, Cifre-EDF) sur les politiques d'inclusion dans le monde du travail, et de Marcos Azevedo (doctorant) sur les dispositifs d'accompagnement en santé mentale. Concernant le gouvernement des plaintes et des doléances au sein des institutions, on peut enfin signaler le travail de Corentin Durand (jeune docteur) sur le traitement des doléances des prisonniers.

4) Dans le domaine spécifique de la **lutte contre les discriminations**, les travaux d'Alexandra Poli sur la reconnaissance des discriminations dans le monde du travail, au sein des entreprises et des syndicats, s'inscrivent dans la même lignée de questionnements. Ses

enquêtes de terrain portent sur la compréhension du déploiement des politiques publiques de non-discrimination ces vingt dernières années, et de leurs déclinaisons en tant qu'elles fixent un principe moral d'évaluation des conduites, proposent une nouvelle grammaire de l'égalité et constituent un vecteur de reconnaissance de droits pour les individus. Le programme de recherche européen DARE (axe 2), dont elle coordonne le volet français, lui permet de renouveler ces questionnements afin d'interroger les liens entre les sentiments d'injustice et les logiques de radicalisation (islamistes et d'extrême-droite), en particulier chez des détenus en prison. Le consortium de partenaires au sein du projet DARE (constitué de 13 pays), le programme de recherche lancé par le Colégio Latino Americano de Estudos Mundiais (Université de Brasilia, dirigé entre autres par Rebecca Igreja) auquel elle participe depuis le mois de septembre 2019, intitulé « Inégalités mondiales et justice sociale : dialogues Sud-Nord », ainsi que la codirection de la thèse de Sana Farhat sur « Engagement et subjectivation des femmes tunisiennes face à "l'extrémisme violent" d'un membre de la famille. Recherche comparative en Tunisie et en France », inscrivent l'ensemble de ses recherches dans une perspective internationale. Bartolomeo Conti et Liza Terrazoni (post-doctorant-e-s) sont également impliqué-e-s dans le projet DARE. Les travaux sur les discriminations se trouvent également renforcés par ceux de Vincent-Arnaud Chappe, dont la thèse portait sur le recours au droit contre les discriminations au travail et qui vient de nous rejoindre. Enfin, Juliette Rennes étudie les plaintes pour discrimination fondées sur l'âge traitées par la Haute autorité de lutte contre les discriminations (Halde, aujourd'hui Défenseur des droits) et s'intéresse aux normes et valeurs mobilisées dans ces demandes de réparation des préjudices liés à l'âge.

5) La **réparation des victimes de crimes politiques** est aujourd'hui un champ important de controverses et de mutations, autour notamment de l'actualité des questions mémorielles, des interrogations sur la portée du pénal, ou de l'apparition de nouveaux dispositifs du type Vérité et Réconciliation. Mais c'est, au-delà, l'ensemble des modes de réparation qui se trouvent réinterrogés. Johann Michel a apporté une contribution majeure, en traitant du cas de l'esclavage, à l'étude des conditions de production de la « mémoire publique ». Il aborde aujourd'hui la question controversée des réparations de l'esclavage, tant dans son fondement (la qualification de responsabilités et la désignation de responsables, l'identification des bénéficiaires) que dans ses modalités (symboliques, financières, aide au développement). Johann Michel a été membre du Comité National pour la Mémoire de l'Histoire de l'Esclavage. Michel Naepels entreprend la rédaction d'un ouvrage monographique à partir des enquêtes qu'il a menées ces dernières années au Katanga (République Démocratique du Congo), sur l'incertitude et sur ce que signifie pour des populations rurales, disposant par ailleurs de faibles ressources, que de vivre dans l'ombre de groupes armés, sous la menace de leurs exactions, et sans aucune protection de la part d'un État prédateur. Plusieurs doctorant-e-s travaillent avec lui, notamment : Pierre Benetti (sur les déplacements en République Démocratique du Congo), Aude Franklin (réfugiés, exil et famille en Ouganda), Mélina Gautrand (violence et pouvoir pour les ex-guérilleras FARC dans le département d'Antioquia, Colombie), Martin Ruelle (socialisation politique post-conflit des adolescents en Sierra Leone). Michel Naepels est l'auteur de *Dans la détresse. Une anthropologie de la vulnérabilité* (Éditions de l'EHESS, 2019) et est très impliqué dans la revue *Monde commun*, que dirige Michel Agier. Plusieurs articles y ont été consacrés à des situations d'exposition à la violence politique, tant dans ses effets présents (en termes de risque ou de vulnérabilité) que dans ses conséquences ou ses effets. Ces travaux sont portés par un réseau de chercheur-e-s et de doctorant-e-s s'inscrivant dans le champ de l'anthropologie du contemporain et de l'anthropologie politique, afin de saisir de manière ethnographique ces reconfigurations sociales liées à la violence politique.

L'axe thématique « Risques, Violences et Réparation » a proposé un séminaire de recherche du même nom à l'EHESS (2017-2018 et 2018-2019) animé pour Janine Barbot, Laura

Centemeri et Nicolas Dodier. Par ailleurs, des demi-journées d'études sont organisées périodiquement : 2018 (nov.) – *Approches transversales - concepts et méthodes d'enquêtes*, organisée par Nicolas Dodier, Adeline Perrot (post-doctorante) & Isabelle Ville ; 2018 (déc.) – *Risques, Violences, Réparation*, organisée par Janine Barbot avec Johann Michel et Isabelle Ville ; 2019 (mai) – *Art et Réparation*, organisée par Andrea Benvenuto, Paola Diaz (associée) et Cristina Popescu (associée), avec Olivier Schetrit (post-doctorant) et Liza Terrazoni (post-doctorante) ; 2019 (nov.) – *Autour de la Violence*, organisée par Michel Naepels, Kamel Boukir (post-doctorant) et Marion Ink (post-doctorante) ; 2020 (fév.) – *Corps et réparation*, organisée par Marie Le Clainche-Piel (post-doctorante), avec Clémence Schantz (post-doctorante), Perrine Poupin (post-doctorante) et Charlie Duperron (doctorant).